VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 29 NOVEMBRE 1933 — Numéro 27

Adressez toute... "LA LI..." ABONNEM...
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 517
Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

LE COMMUNISME SOVIETIQUE INTERDIT AUX CATHOLIQUES

Son Eminence le cardinal Villeneuve et tous les archevêques et évêques du Canada mettent la population en garde contre une propagande néfaste

Voici le texte intégral d'une lettre de S. Em. Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec sur la qeustion brûlante du communisme. Elle exprime l'opinion de tout l'épiscopat canadien.

S.E. le cardinal archevêque de Québec, les archevêques et évêques du Canada, réunis à Québec en assemblée plénière, ont considéré comme un devoir d'attirer l'attention des catholiques sur quelques points de particulière importance. Ils ont conscience également de répondre à l'attente de leurs fidèles, désireux de connaître la pensée de leurs chefs spirituels et de recevoir une direction.

Ils constatent avec regret que dans ce pays naguère si paisible, il y a des signes de mécontentement et d'agitation, suite naturelle de la crise économique qui fait naître chez plusieurs des préoccupations parfois douloureuses. Ce mécontentement et ces préoccupations ont été largement exploités, ici ou là, par la propagande communiste.

Le désarroi des esprits

Ils sont frappés du désarroi des esprits devant l'épreuve. Les uns, alors même qu'ils n'ont aucune attache aux doctrines du communisme, donnent cependant à ses méthodes et à son esprit un appui certain, soit qu'ils soulèvent les foules par des revendications exagérées et imprudentes, ou qu'ils entreprennent de régler par eux-mêmes, en dehors et au-dessus des lois, des questions d'ordre public qui ne sont pas de leur ressort. Chez d'autres, il y a tendance à faire bon accueil, sans une réflexion suffisante, aux doctrines et aux systèmes qui s'offrent à résoudre la crise dont nous souffrons. Il faudrait de la patience, permettre à la société de se remettre peu à peu des secousses qu'elle éprouve depuis vingt ans. La hâte d'en finir incline trop souvent vers des solutions plus ou moins sûres, des hommes dont il faudrait attendre plus de mesure et de prudence. Ici encore l'on peut toucher du doigt les conséquences malheureuses de cette inactivité prolongée que les conditions économiques nous imposent.

Les vertus chrétiennes.

Ils regrettent surtout que trop de catholiques méconnaissent la puissance sociale des vertus chrétiennes. Les périodes de prospérité développent des appétits de jouissance et de vie facile, et celle que nous avons connue avant 1929 a modifié profondément nos moeurs traditionnelles. Ils sont rares en vérité ceux qui n'en ont pas subi les entraînements. Le retour à la vie normale serait beaucoup plus rapide, si, pour leur part, les catholiques remettaient courageusement en honneur les vertus évangéliques. Ces vertus comportent un rayonnement salutaire qui profite à la société tout entière.

C'est pourquoi l'assemblée des Archevêques et Evêques a cru nécessaire, en s'appuyant sur la parole même du Pape, de rappeler aux catholiques quelques vérités utiles:

Le communisme est interdit

1) Le communisme soviétique demeure interdit à un catholique. Il est la négation radicale de la doctrine et de la morale de l'Eglise, et même de tout concept religieux. Tous ont encore à l'esprit les termes sévères dont Pie XI l'a caractérisé: "Le communisme poursuit ouvertement et par tous les moyens, même les plus violents, une implacable lutte des classes et la suppression complète de la propriété privée. A la poursuite de ce but, il n'est rien qu'il n'ose, rien qu'il respecte; là où il a pris le pouvoir, il se montre sauvage et inhumain à un degré qu'on a peine à croire, comme en témoignent les épouvantables massacres et les ruines qu'il a accumulées dans d'immenses pays de l'Europe orientale et de l'Asie."

Le Saint-Père ajoute un grave avertissement: "Nous ne pouvons voir sans une profonde douleur l'incurie de ceux qui, apparemment insouciants de ce danger imminent, et lâchement passifs, laissent se propager des doctrines qui, par la violence et le meurtre, vont à la destruction de la société tout entière."

Le socialisme n'est pas un remède

2) Le socialisme n'est pas un remède efficace à nos malheurs. Le Pape a distingué avec soin les diverses formes qu'il a prises depuis cinquante ans. Il dégage nettement la part d'erreur et de vérité qu'il contient. Mais il formule un jugement d'ensemble qui doit être la règle de pensée d'un catholique: A ceux qui lui demandent "de décider si le socialisme est suffisamment revenu de ses fausses doctrines pour pouvoir être admis sans sacrifier aucun principe chrétien", le Pape répond: "Voulant dans Notre sollicitude paternelle, répondre à leur attente, Nous décidons ce qui suit: Qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme action, le socialisme, s'il demeure vraiment socialisme, même après avoir concédé à la vérité et à la justice ce que nous venons de dire, ne peut pas se concilier avec les principes de l'Eglise catholique: car sa conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne".

Il dit encore de l'une des formes les plus dangereuses du socialisme, que "le socialisme éducateur a pour père le libéralisme, et pour héritier le bolchévisme".

Les catholiques en garde

Il est important que les catholiques de ce pays soient sur leurs gardes. Il est rare que les systèmes ou les partis nouveaux qui sollicitent leur confiance se présentent à eux comme une erreur complète. Ils renferment souvent assez de vérité pour donner le change sur l'erreur. Il n'est pas non plus facile de saisir leur vraie pensée: les systèmes et les partis réagissent sous la pression des circonstances et n'offrent pas toujours une doctrine continue. Telle appréciation qui peut être juste aujourd'hui ne le sera plus demain. Un catholique réfléchi cependant n'est pas dépourvu à cet égard d'une mesure de jugement. Aux systèmes et aux partis, il peut à bon droit demander ce que devient dans leur programme audacieux de nationalisation, le principe de la propriété privée; s'il n'est pas dangereux que leurs critiques et leurs revendications radicales provoquent la lutte des classes; si dans la société nouvelle qu'ils élaborent, il n'y a pas une conception exclusivement matérialiste de l'ordre social. Avant de s'embarquer dans une pareille aventure, un catholique qui connaît l'histoire canadienne se demandera de même avec quelque anxiété ce que deviendra la constitution qui garantit la légitime autonomie des provinces. Ne faut-il pas craindre que des hommes qui sont dans ce pays depuis à peine une génération n'en fassent trop bon marché? Il est essentiel que tous, prêtres et laïques, soient à cet égard, d'une absolue prudence.

Idées saines sur le capital

3) Il importe enfin que prévalent les idées saines sur le capital. D'étranges confusions égarent parfois certains esprits, tout près de penser que le capital est mauvais en soi, et que la richesse est le fruit naturel de la malhonnêteté. Le capital est nécessaire, et quand il représente l'épargne ou le rendement normal d'une entreprise, il est légitime. Sur ce point et autant qu'on le peut, il ne faut pas permettre à l'opinion de se fourvoyer. Seulement, nous nous trouvons en face d'un ordre de choses qui marque notre époque d'un caractère particulier. C'est l'époque de la concentration des richesses, des alliances économiques, du développement prodigieux du machinisme, de la rationalisation, de la surproduction. Est-ce à dire que tout ce mouvement fébrile vers la richesse se soit produit sans abus? Le penser serait mal connaître la nature humaine qui, laissée à elle-même, possède tant de ressources pour le mal. Après avoir posé les distinctions opportunes, marqué nettement son souci de ne pas procéder par des généralisations injustes, le Pape énumère avec une courageuse énergie les conséquences funestes d'un pareil régime. En se tenant aux conséquences d'ordre moral l'on pourrait signaler avec lui, comme l'ont fait d'ailleurs d'éminents économistes, la racine même de nos malheurs, à savoir, une passion vieille comme le monde et qui a trouvé dans les circonstances présentes un terrain ex-

(A suivre en page 7)

LES PROJETS DE M. R.-B. BENNETT

Le premier ministre, à la prochaine session, proposera la création d'une banque centrale

Ottawa. — Le très hon. R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, a inauguré une série de causeries à la radio sur les problèmes du jour et les moyens que le gouvernement entend prendre pour améliorer la situation économique au Canada. Le premier ministre a annoncé définitivement qu'une législation sera soumise à la prochaine session fédérale, établissant une banque centrale au pays.

Il a également laissé entendre que le gouvernement étudie sérieusement un programme d'entreprises publiques qui seront probablement commencées le printemps prochain. La construction intensive ne sera pas commencée maintenant, parce que le gouvernement ne considère pas sage d'exécuter un tel programme avant que les conditions financières, qui sont en dehors du contrôle du Dominion, soient stabilisées.

Dans le moment il est difficile de prévoir ce que sera l'avenir, mais l'amélioration continuelle des derniers mois laisse prévoir qu'au printemps prochain, il y aura possibilité d'entreprendre des constructions dans chacune des provinces du Canada, stimulant par ce fait l'entreprise privée, augmentant le pouvoir d'achat, procurant du travail et hâtant le retour à la prospérité.

Notre garantie-or.

Le premier ministre dit que les réserves d'or du Canada sont suffisantes pour augmenter considérablement les billets du Dominion en circulation, tout en maintenant le pourcentage de 25 pour cent d'or de la circulation totale des billets, principe adopté à la conférence mondiale. M. Bennett laisse entendre que l'on pourrait avoir recours à cette méthode, pour rencontrer les besoins du Dominion, mais de manière à ne pas nuire à notre crédit, soit au Canada soit à l'étranger.

A la fin d'octobre, les réserves d'or du Canada, dépassaient $69,900,000, ce qui permettrait d'émettre des billets pour une somme de $279,800,000, tout en observant le principe de la conférence mondiale, en ce qui concerne la garantie-or. A la fin d'octobre, les billets du Dominion en circulation représentaient $174,900,000.

Le très hon. R.-B. Bennett dit que les statistiques indiquent une amélioration dans les affaires et dans l'industrie du pays.

Le tableau-indice donne une amélioration générale de 31 pour cent pour cette période. On constate une amélioration de 43 pour cent dans la production industrielle; 52 pour cent dans le papier à journal; 41 pour cent dans les mines; 104 pour cent dans l'importation du coton brut; 9 pour cent dans la production de l'énergie électrique; 90 pour cent dans le fer et l'acier; 54 pour cent dans le débit des banques; 30 pour cent dans les prix de plusieurs autres commodités de la vie.

Le père et le fils meurent ensemble sur l'échafaud

Edmonton — Kenneth et William McLean, le père et le fils, ont été pendus vendredi pour le meurtre de Walter Parsille, fermier de Manville, Alberta. Tous deux ont marché à l'échafaud avec calme. Le fils monta le premier et son père ensuite.

L'exécution des deux McLean met fin à une longue affaire mystérieuse dont l'éclaircissement a été mené à bonne fin par la gendarmerie à cheval.

Parsille était un fermier à l'aise qui vivait seul sur sa ferme. Il fut tué le 30 septembre 1932, au moment où il ouvrait la porte à deux individus pendant la nuit. Son cadavre fut trouvé le lendemain sur le seuil, par des voisins.

Après certaines recherches infructueuses, la police fut amenée à examiner les faits et gestes de deux individus détenus à Knoxville, Tennessee, pour vol d'automobile. L'enquête secrète dura six mois, puis l'extradition des deux McLean fut demandée et accordée. Au procès, le fils se fit témoin de la couronne et impliqua son père dans le meurtre. Ils furent condamnés et l'on voulut porter la sentence en appel, mais la Cour suprême jugea qu'il n'y avait pas lieu d'ordonner un nouveau procès.

Funérailles de Mgr Charlebois, O.M.I.

Six archevêques et évêques assistent à la cérémonie—S.E. Mgr McGuigan et S.E. Mgr Prud'homme prononcent l'éloge funèbre du défunt — S.E. Mgr Lajeunesse installé comme vicaire apostolique du Keewatin

Le Pas, Man.—Les funérailles de S. E. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, ont eu lieu samedi matin. Des centaines de personnes remplissaient la cathédrale et parmi elles un grand nombre de non-catholiques.

Le service a été chanté par S.E. Mgr Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique coadjuteur, qui succède au défunt à la tête du vicariat.

Cinq archevêques et évêques étaient venus pour prendre part à la cérémonie: S.E. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg; S.E. Mgr McGuigan, archevêque de Régina; S.E. Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface; S.E. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert; S.E. Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie. Il y avait aussi le Révérendissime Abbé Oertken, de Muenster. S.E. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, était en route pour se rendre au Pas, mais une indisposition l'a retenu à Saint-Boniface, où il a dû passer cinq jours à l'hôpital avant de retourner dans ses missions.

L'éloge funèbre de l'évêque missionnaire a été prononcé par S.E. Mgr McGuigan en anglais et par S.E. Mgr Prud'homme en français.

Un imposant cortège s'est déroulé de la cathédrale au cimetière catholique, sur les bords de la Saskatchewan, où s'est faite l'inhumation.

Son testament

Dans un testament de moins de 100 mots, Mgr Ovide Charlebois, Oblat de Marie-Immaculée, vicaire apostolique du Keewatin, déclare qu'il ne possède absolument rien et qu'il ne peut par conséquent rien léguer à ses héritiers naturels. Il explique que c'est pour la Corporation épiscopale catholique romaine du Keewatin qu'il a signé les actes et contrats revêtus de sa signature, que tous les bénéfices résultant de ces actes appartiennent à la Corporation et que, d'autre part, toutes les obligations qu'ils imposent retombent sur elle. Il demande de limiter à $40 le coût de son cercueil et qu'on l'inhume dans le petit cimetière que longe la rivière Saskatchewan.

Des centaines de personnes de diverses croyances se sont inclinées devant les restes du vénérable évêque missionnaire. Le premier ministre du Canada, M. R.-B. Bennett, et le premier ministre du Manitoba, M. John Bracken, étaient au nombre de ceux qui ont télégraphié des condoléances.

S.E. Mgr Lajeunesse

S.E. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., a pris possession de son siège, dimanche, comme vicaire apostolique du Keewatin. Les archevêques et les membres du clergé venus pour les funérailles de Mgr Charlebois étaient présents à la cérémonie. Il y avait aussi des représentants des autorités civiles.

Le prélat, neveu de Mgr Charlebois, avait été nommé, l'été dernier, vicaire apostolique coadjuteur et comme tel, il succède de droit au titulaire défunt.

SARRAUT TOMBE... CHAUTEMPS VA LE REMPLACER

Plus ça change, plus c'est la même chose—Le quatrième cabinet depuis un an

Paris—Le cabinet Sarraut, formé il y a quatre semaines, a été renversé. Comme les deux autres cabinets qui l'ont précédé, il est tombé en cherchant à équilibrer le budget pour raffermir le franc. La Chambre des députés s'est prononcée contre lui par 321 voix contre 247, dans un scrutin sur un amendement secondaire au plan Sarraut. Un peu avant cela, une majorité de 89 voix avait montré l'adhésion de la Chambre à un discours du premier ministre annonçant que, malgré la menace d'une grève, une échelle de réductions allant de ½ de 1% à 8% serait appliquée aux traitements des fonctionnaires publics.

Dans son discours, M. Sarraut a dit que certains de ses partisans avait fait preuve de duplicité à son égard. On a vu dans ces paroles un reproche au ministre des finances Georges Bonnet.

L'ancien premier ministre Herriot a tenté d'empêcher la défaite, mais il a pris soin de dire qu'il n'éprouvait aucun enthousiasme pour le plan Sarraut. Seulement, a-t-il conclu, adoptons-le, parce qu'il nous faut quelque chose.

Cabinet Chautemps

M. Camille Chautemps, choisi par le président de la république, M. Lebrun, pour succéder à M. Sarraut, a décidé de former un cabinet purement radical-socialiste, les socialistes ayant refusé l'offre de deux portefeuilles. Le programme du nouveau gouvernement sera sensiblement le même que celui du cabinet Sarraut: protection du franc, lutte contre l'inflation et maintien de la sécurité militaire.

Le nouveau cabinet comprend quatre anciens premiers ministres, y compris M. Chautemps lui-même. Il y a fort peu de changements dans le personnel et même dans l'attribution des portefeuilles. Chautemps garde l'intérieur, Daladier la guerre, Sarraut la marine, Paul-Boncour les affaires étrangères, Georges Bonnet les finances.

Ce nouveau cabinet est le quatrième depuis un an. On prédit déjà qu'il vivra peu et sera suivi d'un cabinet Herriot.

UN RAYON DE SOLEIL POUR LE VIEUX MONDE

C'est ce que serait la Russie soviétique, d'après une déclaration de Maxime Litvinoff

New-York.—Maxime Litvinoff voit dans le progrès de son pays, "un rayon de soleil" dans les ténèbres du militarisme européen.

Il a déclaré, à l'issue d'un banquet de l'American-Russian Chamber of Commerce, que l'Europe se préparait plus ou moins ouvertement à de nouvelles guerres.

"Non seulement, dit-il, la course aux armements s'accélère, mais en certains cas, on répand à profusion les idées militaristes et on apprend à la jeunesse à glorifier la guerre.

"Osera-t-on nier que la diffusion d'idées guerrières dans certains pays a donné un coup de mort à la conférence du désarmement? Le congrès de Genève est un cadavre et rien ne saurait lui rendre le souffle de vie. L'échec du congrès de Londres, le resserrement du commerce international et le rétrécissement des marchés, le chômage universel, la réévaluation de certaines valeurs forcément relevées par la crise ôtent au monde civilisé tout espoir de reprise.

"On ne saurait dès lors détourner les yeux de mon pays. En seize ans, nous avons fait de ce pays agricole, arriéré à tous les points de vue, une puissance industrielle et technique de première importance."

Litvinoff note encore que la dette extérieure de son pays est la plus petite au monde. Il cite des chiffres pour établir que la situation sociale et économique de la Russie est des meilleure. Il déclare enfin que l'U.R.S.S. est restée fidèle au principe de paix proclamé à la révolution d'octobre.

Il réitère que Moscou ne voit que le désarmement total pour assurer la paix du monde.

San Francisco—Le Dr Richard von Kuhlmann, secrétaire d'Etat en Allemagne au temps de la guerre, a prédit le retour des Hohenzollern sur le trône de l'empire allemand. "Les Allemands ont toute confiance en Hitler aujourd'hui et désirent qu'il continue son oeuvre, mais ils veulent aussi en secret qu'un jour un prince de sang royal vienne se remettre à la tête du pays."

UNE BRILLANTE JOUTE ORATOIRE SE DEROULE A SAINT-BONIFACE

Deux étudiants de l'Université de Montréal et deux élèves du Collège de Saint-Boniface débattent la question du vote féminin—Ni vainqueurs ni vaincus

La séance de débat à laquelle nous assistions le 21 novembre, dans la salle des fêtes de l'Institut Collégial Provencher, comptera parmi les meilleures jouissances intellectuelles et artistiques dont le souvenir nous restera. Nous en remercions vivement la Fédération Nationale des Universités Canadiennes.

S. E. Mgr l'Archevêque, S.E. Mgr Yelle, p.s.s., et un nombreux clergé étaient présents.

S. H. le Juge Joseph Bernier préside. Il est heureux d'avoir à présenter les jeunes champions de la soirée qui vont tantôt suspendre à leurs lèvres une foule débordante et enthousiaste. Il souhaite la plus cordiale bienvenue aux distingués visiteurs de l'Université de Montréal, MM. Paul Dumas, étudiant en médecine, et Gérard Cournoyer, étudiant en droit, représentant du Canada au concours oratoire à Washington. Ces jeunes gens viennent du Québec, centre de la vieille pensée française, terre classique de la langue française en Amérique.

M. le Président félicite ensuite nos deux hardis philosophes, MM. Geo. Ramaekers et Marcel Carbotte, de leur bravoure. Ils sont braves, car ils ont à lutter contre des universitaires, dont la "Liberté" nous a déjà dit les aptitudes. Si jeunes que soient nos collégiens cependant, ils sont des hommes, et tout de suite, ils vont nous le montrer.

M. Ramaekers

M. Georges Ramaekers se lance le premier à l'assaut. On sent chez lui une joyeuse témérité à se mesurer avec des universitaires. Son oeil noir est flamboyant, ses gestes abondants. Il se met à l'aise, et déjà, à le voir si confiant, une détente se produit dans les rangs pressés de ses camarades et — faut-il le dire? — dans l'assistance. Et nous, femmes, nous avons le sentiment que si nous éprouvions quelque jour, des difficultés dans la revendication de nos droits, nous trouverions en lui un puissant avocat.

M. Ramaekers ne nie pas les difficultés de sa tâche. Le plaidoyer qu'il a à faire en faveur du suffrage féminin va être rude, mais il se souvient du mot de Léon Harmel: "Etre de son temps, vivre son temps, comprendre son temps, a toujours paru le moyen le plus efficace de travailler à le rendre meilleur."

Entrant au coeur du sujet, M. Ramaekers pose la question: "Le suffrage féminin est-il acceptable, oui ou non?" Et il répond: "Oui." Car rien ne s'oppose à ce que la femme participe à la vie politique de son pays. Et il base le droit de vote de la femme sur sa dignité de personne humaine, et sur sa responsabilité la plus grande: l'éducation de ses enfants. Elle a pour elle le christianisme qui l'a sortie de l'esclavage où l'avait réduite le paganisme; le Pape Innocent IV, reconnaissant le droit électoral aux femmes; et le bien de son pays dont le niveau moral serait relevé par son intervention dans la vie politique. Du fait que la société se compose d'individus isolés, il découle qu'elle doit compter sur toutes les valeurs qu'elle assemble. Du fait aussi que les femmes ne portent pas les armes, il n'empêche qu'elles n'en sont pas moins militantes, et combien héroïques! en donnant à la patrie ses enfants, et en sacrifiant, au moment même de les voir se réaliser, "les rêves qu'elles faisaient dès avant le berceau."

On objecte que les exigences de la vie matrimoniale, la soumission due au mari, la tradition, le bon sens, lui interdisent le droit de suffrage.

Certes, son premier devoir, c'est le mari, les enfants, la maison. Mais ce triple devoir ne s'oppose nullement à ce qu'elle regarde ailleurs et ne mesure à la portée de sa mission naturelle l'intérêt collectif de ses compatriotes. Car l'Etat n'est que son foyer agrandi, et l'air de la place publique pénètre dans sa maison.

On objecte encore. "La femme n'a pas une faculté de discernement, ou encore, ne pourrait l'appliquer à la chose publique, se laissant trop dominer par le sentiment." S'il en est ainsi du certificat de bon jugement, on pourrait le contester à bon nombre d'hommes.

Accordé à l'homme "une puissance supérieure pour manoeuvrer les grandes affaires. Accordé par contre à la femme "le don du détail pratique, la finesse et la délicatesse, la puissance d'intuition, d'observation et de sensibilité." Pourquoi ne pas en faire profiter la société? Comme mère et éducatrice, ce droit lui revient à l'égal du père, puisque comme lui, elle est "créatrice de vie", et son influence indiscutée sur la vie morale de son enfant est beaucoup plus grande que celle du père. De sorte que son droit de suffrage peut "forcer les parlements à se préoccuper davantage de la condition physique et morale de cet enfant.

"Et si la mère disparaît, la mère ne doit-elle pas, en conscience, y suppléer? Oui, pour garantir le bonheur de ces petits, quand le moyen s'en présente par le droit de vote."

M. Ramaekers termine son magistral réquisitoire, en prédisant à "la patrie blessée et inquiète d'avenir, la paix sous toutes ses formes: bonté, lumière, beauté, amour. A condition pourtant que l'homme qui tient la barre du grand navire qui porte la société, consente à asseoir à ses côtés pour "le conseiller, l'éclairer, lui signaler les écueils, et ainsi la faire participer aux manoeuvres salvatrices, celle que le Créateur lui a donné non comme inférieure et serve, mais pour être la compagne de sa vie et selon le magnifique langage de la Genèse: "Adjutorium sibi", son aide et collaboratrice." (Applaudissements prolongés)

M. Gérard Cournoyer

M. Cournoyer accueilli par des applaudissements, nous charme au premier abord par un timbre de voix grave et sympathique. Il se dit sensible à l'accueil de ses compatriotes de l'Ouest, heureux aussi de prendre contact avec des frères qu'on admire beaucoup dans le Québec. D'autant plus qu'il rencontre chez nous "un bon Montréalais..." qu'il nous reproche gentiment de leur avoir volé... Ces chers Montréalais!... Nous pardonneront-ils jamais notre bonheur!...

"Dans les nations primitives, la femme n'était considérée qu'en autant qu'elle reproduisait des êtres forts et robustes.

L'Eglise, en couronnant la Vierge-Mère d'une auréole de pureté incomparable, a donné à la femme sa vraie place.

La Réforme, qui devait engendrer tant d'erreurs religieuses et sociales, a dû être l'instigatrice du féminisme. Aussi, connaissant son origine, ne faut-il pas être surpris de voir les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Australie, et même le Canada admettre les femmes dans la politique.

Mais ce droit de vote, étant le corollaire de l'ensemble des devoirs et des fonctions nécessaires au gouvernement et à la défense de la société, comporte en puissance l'éligibilité aux charges administratives, civiles et militaires. C'est donc une fonction et non un privilège. Reste à prouver qu'il y a incompatibilité complète entre la nature de cette fonction et la nature des fonctions de la femme.

Son tempérament s'y oppose, de même que l'honnêteté des moeurs et le bien commun de la famille. Quand St-Paul dit: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul", il entend que la femme soit à l'homme une collaboratrice intelligente, active, aimante, et non s'empare de droits et de devoirs qui incombent à celui-ci de par sa conformation physique et mentale.

"Or, la principale fonction de la femme est et restera la maternité." Dès qu'elle va à l'encontre de cette destinée royale, en se donnant à la vie publique, elle donne raison à ce penseur qui a dit: "Une politicienne de plus, une mère de moins."

Il est prouvé que les offices publics s'accordent mal avec la pudeur de la femme. Goens jurisconsulte peu galant, basait l'incapacité de la femme en politique sur sa légèreté d'esprit et son ignorance des affaires. Et St-Paul: "Les femmes doivent être exclues des affaires politiques; elles n'ont point à élever la voix dans

(Suite à la troisième page)

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: Hervé SALA

Réception en l'honneur de S. E. Mgr Yelle

Le dimanche 19 novembre, à 10 h. de l'avant-midi, le comité régional tenait la réunion des présidents des cercles de l'A.C.J.C. Cette réunion, présidée par le camarade R. Bernier, président régional et le R.P. Béliveau, aumônier régional, groupait treize représentants de cercles, en plus, les membres du comité régional.

Les questions de la plus haute importance furent discutées pour assurer le bon fonctionnement des cercles pendant l'année.

A 1 h. le comité régional offrait le dîner à ces représentants, grâce à l'amabilité des RR.PP. Jésuites. Sitôt le dîner terminé, on se réunissait de nouveau à 2 h. 15 pour compléter le programme imposé.

A 4 h., tous se rendaient à la salle académique du Collège pour la réception offerte à Mgr Yelle. Au delà de 200 acéjistes, avec leur aumônier, s'étaient fait un devoir d'y assister.

Pour ouvrir la réception, la chorale La Vérendrye exécuta un morceau expressément pour Son Excellence. Les paroles étaient du R.P. Georges Boileau, O.M.I., et la musique d'un acéjiste. Le camarade Marc Meunier tenait le rôle de soliste et de maître de cérémonies, tandis que Mlle Alberta Bernier, bien connue pour mettre ses talents artistiques à contribution quand il s'agit d'une bonne cause, remplissait la charge si importante d'accompagnatrice. Le camarade Maurice Prud'homme est le directeur de la chorale.

Le président régional, dans sa bienvenue, expose rapidement la situation de l'A.C.J.C. au Manitoba.

Aujourd'hui les acéjistes de l'Union Régionale de St-Boniface sont en liesse. Ils ont parmi eux l'Archevêque-Coadjuteur de St-Boniface. Au Manitoba depuis un mois, vos hautes qualités de coeur et d'intelligence, Excellence, ont conquis tout le monde, et les jeunes en particulier.

Nous devons à la Providence une profonde gratitude de nous choyer si généreusement et de vous avoir désigné pour venir prêter main-forte à Son Excellence Mgr Béliveau, qui a entouré l'A.C.J.C. d'une affection, d'une sollicitude sans borne et que l'Union Régionale est fière de reconnaître comme le père de l'A.C.J.C. au Manitoba.

L'A.C.J.C. s'est implantée ici de bonne heure, peu après la fondation du mouvement à Montréal. En effet, le premier cercle était fondé au Collège de St-Boniface vers 1906-07, et c'est aujourd'hui le cercle La Vérendrye, vieux de 27 ans. Peu après, nous retrouvons des cercles à St-Jean-Baptiste, Haywood et Ste-Anne-des-Chênes. En 1920, la région fut organisée en Union régionale, et reçut alors une impulsion nouvelle très marquée. De ses quartiers généraux au Collège, acquis grâce à la généreuse hospitalité toujours si empressée des RR. PP. Jésuites, le Comité Régional fit rayonner son influence dans la province. Des cercles furent fondés dans nos principales paroisses et aujourd'hui nous comptons une bonne vingtaine de cercles et une huitaine d'avant-gardes. C'est déjà une belle famille qu'un ancien aumônier de la région décrivait dernièrement dans le "Semeur" comme l'un des groupes les plus nombreux, les mieux organisés et les plus prometteurs de la famille acéjiste.

Nos cercles de la campagne sont surtout des cercles agricoles, ou l'on étudie les problèmes multiples de l'agriculture et de l'économie générale de la ferme, sans oublier les questions religieuses et nationales. C'est tout à l'honneur de nos cercles d'avoir été les premiers, chez nous, à prôner les méthodes modernes de culture et l'attachement sincère à la noble profession d'agriculteur.

Le programme de l'Association, vous le connaissez, Excellence, mieux que nous. Nous nous sommes efforcés, au Comité Régional, de l'adapter aux exigences de la région.

Tout ce travail s'est fait sans ostentation, sans bruit, répondant aux faits par des faits, inculquant à l'acéjiste une formation de réalisateur, appuyée de sains principes. Nous sommes heureux de dire que l'A.C.J.C. fournit à nos paroisses un nombre croissant de chefs et des recrues précieuses pour les différentes associations et plus spécialement l'Association d'Education, en relations très étroites avec l'A.C.J.C.

Excellence, c'est une brève énumération de l'oeuvre considérable que l'A.C.J.C. a élaborée au Manitoba. Elle veut continuer ce travail nécessaire, l'amplifier si possible, et, Excellence, sous l'impulsion de vos sages directives, affermir notre groupe catholique et français à un point tel qu'il puisse affronter victorieusement les plus fortes tempêtes.

C'est avec empressement que les acéjistes, Excellence, viennent déposer entre vos mains comme "une gerbe de blé" la plus complète soumission à vos directives, l'enthousiame des vingt ans, un dévouement inlassable pour faire triompher la cause sacrée et primordiale du bien et de la vérité.

La chorale est revenue, cette fois avec le chant de l'A.C.J.C., dont les paroles sont du R.P. Paré, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C.

Au milieu d'applaudissements répétés, Mgr Yelle prend la parole. Son Excellence nous rappelle d'abord que le jour de sa nomination comme archevêque, il recevait un télégramme du président du Comité Régional de St-Boniface, lui offrant les hommages des vingt-quatre cercles manitobains, et le lendemain, une lettre du R.P. Paré, qui présentait l'Union Régionale du Manitoba comme la plus florissante de toutes les sections de l'A.C.J.C. Il peut maintenant vérifier lui-même l'exactitude de ces affirmations. En effet, il constate avec plaisir que la moitié des paroisses du diocèse ont leurs cercles. Il nous donne ensuite quelques directives basées sur l'esprit même de l'A.C.J.C. Nous sommes, dit-il, des associés, ce qui est une force, et de plus catholiques et Canadiens-français. Ce qui donne à notre association le plus beau des programmes. Puis, commentant notre devise: Piété, Etude, Action, il nous dit que nous devons développer en nous une vie catholique intense qui doit diriger tous nos actes. Nous devons donc nous appliquer à une étude approfondie et persévérante de notre religion. Considérant que la majorité de nos cercles sont des cercles d'agriculteurs, il insiste sur l'importance du problème de la terre, aujourd'hui plus que jamais. A notre époque, il faut que le cultivateur s'applique de lui-même à améliorer son état en se tenant au courant de tout ce qui peut le faire progresser et lui donner l'amour de la terre. Le jour, dit-il, où notre peuple n'aura plus l'amour du sol, il sera condamné à périr; car ce sont nos familles de cultivateurs qui fournissent le grand nombre de nos chefs. D'ailleurs, l'abandon du sol amènera plus rapidement l'abandon de notre langue et de notre foi.

Quant à l'action, dit-il, elle découlera naturellement d'une piété solide qui met l'homme sous l'emprise totale du Christ, et d'une étude sérieuse des problèmes vitaux de notre race. Cette action ne sera pas bruyante et passagère, mais profonde et rayonnera sur tous ceux qui nous entourent. C'est là ce que Son Excellence attend des acéjistes.

Nous tenons à souligner d'une manière spéciale la présence de S.E. Mgr Béliveau nommé à juste titre le "Père de l'A.C.J.C. au Manitoba".

Le président régional se fit un devoir, à l'issue du programme, de présenter à Mgr Yelle tous les acéjistes et leur aumônier.

Tout a contribué à faire de cette journée un événement inoubliable dans les annales de l'A.C.J.C. manitobaine.

UN AUMONIER.

VIE DES CERCLES

Cercle Paré

Le cercle de l'A.C.J.C. de St-Norbert fut fondé le 17 mai 1931, lors de la visite au Manitoba de l'Aumônier général, le R.P. Paré. Etant le premier cercle fondé dans l'Ouest canadien par notre aumônier général, le nom de "Paré" lui est donné à la demande bien inspirée de M. l'abbé C.-N. Deslandes, curé de la paroisse.

Le premier comité du nouveau cercle choisi par les 21 jeunes gens présents à cette réunion se composait comme suit: Elie Trottier, président; Fernand Tellier, vice-président; Sylvio Carrière, secrétaire; Adéodat Laporte, trésorier; Germain Bohémier et Louis Perreault, conseillers. Le succès obtenu nous montre bien le dévouement particulier des membres de ce premier conseil. Parmi les visiteurs présents, nous notons le R.P. Faure, S.J., Aumônier général, le président régional, C. Fournier et M. Doucet.

M. l'abbé C.-N. Deslandes est le premier aumônier du Cercle Paré. Pendant la première année, tous les membres assistent à une réunion régulière du cercle La Vérendrye, afin de s'initier à ces réunions de l'A.C.J.C. Aussi quelques membres du Comité Régional, entre autres les camarades B. Léveillé et R. Bernier, accompagnés de l'Aumônier et du Président régional, viennent faire une réunion chez nous.

Durant la deuxième année, M. le Curé étant très occupé, nous avons comme aumônier M. l'abbé E.A. Chamberland, vicaire de la paroisse. Nous avons onze réunions régulières avec une moyenne d'assistance de 36%. Chacun des membres fait un travail et le programme de chaque réunion est bien rempli; les travaux se font suivant les instructions du Comité Central. L'affiliation du cercle au Comité Central se fait à la fin de l'année, nous avons une réception solennelle à l'église et onze membres signent la formule d'adhésion à l'A.C.J.C.

La troisième année du cercle, soit l'année 1932-33, nous avons 18 membres inscrits au registre qui nous donnent une moyenne d'assistance de 92%. Les réunions ont lieu régulièrement et le cercle suit fidèlement les directives des comités Central et Régional.

Actuellement nous comptons 20 membres dont 8 anciens et 12 nouveaux, ces derniers étant déjà au cercle depuis un an. Les membres aident autant qu'ils le peuvent aux oeuvres paroissiales, bazar, parties de cartes et autres; ils travaillent sans bruit et espèrent que l'influence acéjiste ira en grandissant dans la paroisse. Le travail des premiers ouvriers se continuera donc avec ardeur, puisque les membres présents tiennent beaucoup à la vie de leur cercle. Le cercle vivra pour faire honneur à l'A.C.J.C. et à son fondateur.

De plus, notre président actuel, M. Elie Trottier, fait partie du Comité Régional. Ce fait est un honneur pour notre cercle vieux seulement de trois ans et ce nouveau lien de notre cercle à la tête dirigeante de l'A.C.J.C. manitobaine ne fera que stimuler les membres du cercle Paré à marcher toujours de l'avant.

A. BOUCHER.

BRIBES

Il nous fait plaisir de saluer le passage de deux orateurs, représentants de l'Université de Montréal: MM. Dumas et Cournoyer; ils ont dû rencontrer deux universitaires, dernière année, du Collège: MM. Carbotte et Ramaekers. M. Dumas est le président du cercle Félix Martin de l'A.C.J.C.; les membres du Collège de St-Boniface font partie du cercle Provencher, dont M. Carbotte est le président. Félicitations!

* * *

Félicitations aux nouveaux présidents:

Georges Carroll, cercle St-David de St-Jean-Baptiste;

Hervé Sala, cercle Sacré-Coeur de Winnipeg;

Roland Couture, cercle La Vérendrye de St-Boniface;

Philippe Dumaine, cercle N.D. de la Miséricorde, Ile-de-Chênes;

Eudore Cadieux, cercle St-Norbert de Letellier;

Roméo Dubreuil, cercle Ritchot de St-Boniface;

Emile Couture, cercle Père Blain de St-Boniface;

Marcel Carbotte, cercle Provencher de St-Boniface;

Elie Trottier, cercle Paré de St-Norbert;

F. Baril, cercle St-Adolphe;

Alexandre Lemoine, cercle Ste-Agathe;

M. Lafrance, cercle St-Pierre-Jolys;

Félix Roch, cercle Langevin de Ste-Anne-des-Chênes;

M. Deroche, cercle Notre-Dame de Lourdes.

* * *

Les billets du tirage de l'A.C.J.C. doivent être retournés au Collège de St-Boniface au plus tard le 2 décembre, le tirage devant se faire à Montréal le 7 décembre. N'oubliez pas d'insérer les livrets vendus et non vendus avec les recettes de la souscription.

* * *

Le mois de décembre est consacré à l'étude de notre association. N'ayez pas peur de l'étudier à fond, vous n'en sortirez que meilleurs acéjistes car si vous comprenez vraiment ce qu'est l'A.C.J.C., vous ne pouvez pas vous empêcher de l'aimer.

ECHOS D'EUROPE

L'Angleterre s'efforce de ramener l'Allemagne à Genève

Londres—Le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, sir John Simon, a dit aux Communes que le gouvernement britannique s'efforce d'obtenir la coopération de l'Allemagne à des entretiens des grandes puissances européennes sur la question du désarmement. Nous avons déjà assuré à la France, a-t-il continué, qu'elle peut compter sur notre aide pour effectuer un rapprochement avec l'Allemagne. D'autre part, nous avons dit à l'Italie que nous sommes très heureux de constater qu'elle s'efforce d'assurer la reprise de la conférence de désarmement.

Hitler veut-il vraiment la paix?

Paris — Le chancelier Hitler ne désire pas autre chose que la paix avec la France s'il faut en croire une entrevue publiée dans "Le Matin". Au cours de cette entrevue, Hitler assure que si la France veut bien discuter ouvertement avec lui, il est prêt "à tout écouter, à tout comprendre et à tout entreprendre".

Mais, par contre, il n'y a rien à faire, dit-il, si la France insiste pour que sa sûreté soit garantie par le désarmement complet et injuste du Reich. Il ajoute que le sort de l'Alsace-Lorraine est définitivement réglé. Hitler proteste de nouveau que l'Allemagne ne veut pas la guerre "laquelle n'arrangerait rien et ne ferait qu'empirer les conditions économiques".

L'Allemagne ne retournera pas à la Société des Nations, dit le chancelier, parce que cette organisation n'a fait qu'aggraver la situation. Il se déclare prêt à négocier avec tous ceux qui voudront entrer en pourparlers avec lui.

Plus de blé importé en Italie

Rome — Le premier ministre Mussolini annonce la prohibition complète de la consommation du blé étranger en Italie. Il prétend que cette décision est le résultat d'une lutte de huit ans pour équilibrer la production de blé et la consommation domestique. Le gouvernement italien maintiendra ses tarifs élevés contre le blé importé et s'efforcera de restreindre l'emploi de ce blé dans la farine.

La conférence de Genève ajournée

Genève, — En vertu d'une décision que son bureau a prise mercredi, la conférence du désarmement est maintenant ajournée à la mi-janvier. Le bureau a motivé cette décision en adoptant un voeu du président de la conférence, M. Arthur Henderson; d'ici la reprise, la diplomatie s'efforcera d'assurer le succès de l'oeuvre.

Catastrophe aérienne en Russie

Moscou, — Une dépêche de Kharkof annonce qu'un gigantesque avion de construction récente, le "K-7", s'est écrasé sur le sol et que sa chute a causé 14 morts. Le gouvernement a chargé une commission de faire une enquête.

La construction de cet avion a été annoncée l'été dernier. On disait que l'appareil serait le plus grand du monde dans la catégorie des appareils non destinés à survoler les mers. On soulignait qu'il pourrait transporter 70 voyageurs et un équipage de 6 membres, qu'il avait une envergure de 196 pieds, qu'il était mu par 8 moteurs d'une puissance de 4,000 c.-v. a., qu'il pourrait atteindre 200 milles à l'heure, etc.

Tous les biens d'Einstein sont saisis en Allemagne

Berlin.— Toutes les propriétés du célèbre savant allemand, Albert Einstein, et celles de sa femme ont été saisies par la police, en vertu de la loi "concernant la saisie de propriétés des communistes et des ennemis de l'Etat". Au mois d'avril dernier, les autorités gouvernementales s'étaient déjà emparées du dépôt d'Einstein dans une banque de Berlin, de même que de son yacht et de sa villa à Caputh.

Einstein occupe actuellement le poste de professeur de physique à l'université de Princetown, Nouveau-Jersey. Il s'enfuit d'Allemagne lors de la montée d'Hitler au pouvoir, au début de la campagne antisémitique. Après un séjour de quelques mois en Belgique, il passa en Angleterre où il vécut quelque temps dans une retraite cachée.

Les Cantonnais doivent avoir le sourire

Canton, Chine — Il faut sourire lorsqu'on va par les rues à Canton.

Comme les suicides augmentent d'une façon alarmante, la police a reçu l'ordre d'observer les passants "afin de voir s'ils ne sont pas dans un état d'esprit inquiétant et de faire tout leur possible pour empêcher les suicides. On n'a pas spécifié plus clairement ce qu'il fallait faire.

Des affiches déplorant le suicide ont été placées bien en vue.

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 29 NOVEMBRE 1933 — Numéro 27

Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins est un pays perdu.
ROOSEVELT.

LA LIBERTÉ

Celui qui veut une chose en vient à bout; mais la chose la plus difficile, dans le monde, c'est de vouloir.
Joseph de MAISTRE.

NOTES DE LA SEMAINE

Missionnaire jusqu'à la fin

Les funérailles de Son Exc. Mgr Charlebois, O.M.I., ont été célébrées samedi au Pas. La cérémonie s'est déroulée dans un cadre impressionnant de simplicité et de grandeur tout à la fois. Les restes du premier vicaire apostolique du Keewatin reposent maintenant dans le cimetière catholique de la petite ville du Nord, sur le bord de la Saskatchewan.

La presse a évoqué la figure vénérable de ce grand évêque missionnaire dont toute la vie fut consacrée à l'évangélisation des Indiens. Missionnaire jusqu'à la fin, c'est en revenant de visiter l'une de ses pauvres missions sauvages qu'il contracta le refroidissement qui devait le conduire au tombeau.

Ce grand apôtre au zèle infatigable pour le salut des âmes fut aussi un patriote ferme et courageux qui, aux heures décisives, sut s'affirmer et soutenir la cause de ses compatriotes. Son vicariat apostolique comprend toute la partie septentrionale de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan; il eut ainsi, comme chef ecclésiastique, à s'intéresser aux difficultés scolaires dans ces provinces. Ses encouragements et ses sages conseils ne firent jamais défaut à ceux qui luttaient pour le droit et la justice.

On sait moins peut-être que Mgr Charlebois fut un ouvrier de la première heure de la bonne presse. C'est lui qui, en 1910, alors qu'il dirigeait l'école industrielle de Duck Lake, fonda avec M. l'abbé Myre, alors curé de Bellevue, le *Patriote de l'Ouest*. Le journal eut pour première installation une dépendance même de l'école. Son fondateur, bien qu'éloigné, garda toujours pour lui une tendre sollicitude. Récemment encore, à une heure critique pour la vie de notre confrère, il n'hésitait pas à faire deux fois le voyage du Pas à Prince-Albert afin d'apporter son appui au maintien de l'oeuvre. Et sa sympathie active s'étendait à tous les journaux dévoués à la cause catholique.

Honneur à notre Collège!

Il convient de souligner le magnifique succès du débat entre l'Université de Montréal et l'Université du Manitoba, soutenu la semaine dernière à Saint-Boniface. La Fédération Nationale des Universités canadiennes, à qui nous devons ce régal, mérite des félicitations. Pour la première fois qu'elle organise un débat de ce genre en français dans l'Ouest, c'est un début plus qu'encourageant.

Notre population a le goût de la discussion et des joutes oratoires; c'est une tradition de la race qui n'est pas en voie de disparaître, nous en avons eu une nouvelle preuve. Mais l'événement a surtout mis en valeur la position qu'occupe le Collège de Saint-Boniface dans notre Université d'Etat et l'excellence de la formation qui s'y donne. Par une étrange anomalie, le français, qui est officiellement banni de l'école primaire manitobaine, occupe une place fort honorable à l'Université. Non seulement il y est enseigné avec soin, mais parmi les institutions affiliées à cette Université se trouve,—et au premier rang par ordre d'ancienneté,— notre Collège classique français de Saint-Boniface.

C'est grâce à lui que le Manitoba a pu se mesurer avec la province de Québec sur le terrain de l'éloquence. Que deux de ses élèves finissants aient réussi à faire aussi bonne figure auprès de deux étudiants plus âgés,—et triés sur le volet,—de l'Université de Montréal, c'est un honneur dont maîtres et disciples ont le droit de se glorifier. Mais toute notre population aussi est fière de ce foyer de culture française qu'a toujours été le Collège de Saint-Boniface.

Une mise en garde

Nous recommandons la lecture attentive de la déclaration de l'épiscopat canadien, publiée dans ce numéro. Ce document résume l'opinion de tous les archevêques et évêques du pays sur le communisme et le socialisme. Pareil avertissement ne pouvait venir mieux à son heure. Ces fausses doctrines sont dénoncées formellement comme désastreuses du point de vue économique aussi bien que du point de vue religieux. Aucun catholique ne saurait désormais invoquer l'excuse du doute pour sympathiser avec un mouvement aussi nettement condamné.

Tout en proclamant la nécessité du capital et de la propriété, les évêques mettent en garde contre les abus provenant de la concentration exagérée des richesses, de la surproduction et du développement excessif du machinisme.

Après le diagnostic du mal, les remèdes à appliquer. "*La lutte contre le communisme doit être intense*", dit le document épiscopal, qui recommande la propagande sous toutes les formes, par les oeuvres de jeunesse surtout. Mais les grands coupables sont ceux qui, par leur inertie, négligent de supprimer les injustices et préparent ainsi la voie au bouleversement et à la ruine de la société. Chez certains patrons, la cupidité est un obstacle au salaire équitable. "*Dans une société chrétienne, il ne faudrait jamais entendre dire que la recherche d'un profit immodéré a privé l'ouvrier d'une partie de la rémunération à laquelle il a droit.*"

Mais il n'y a pas que la justice, il y a aussi la charité: "*Là où la stricte justice serait trop froide et trop sèche, la charité fait circuler l'huile bienfaisante qui prévient les heurts et assure le fonctionnement harmonieux du mécanisme social.*"

Cette déclaration de l'épiscopat est pleine de salutaires et opportunes leçons.

Donatien FREMONT.

S.E. Mgr Turquetil

S.E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., évêque de Ptolémaïs et vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, après avoir passé la semaine à New-York, s'est embarqué dimanche sur l'Ile-de-France. Il arrivera à temps à Rome pour la canonisation de Bernadette Soubirous.

Une municipalité manitobaine prospère

Au cours de l'an dernier, la municipalité de Portage-la-Prairie a payé toutes ses obligations courantes, perçu 92 pour cent des taxes et réduit la taxation de $42,000 depuis 1930. Elle a en banque un dépôt de $4,025.

Alliance Française

L'EMIGRATION DES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

C'est l'une des phases les plus sombres et les plus tragiques de notre histoire qu'a passée en revue le R.P. Desjardins, S.J., du Collège de Saint-Boniface; en étudiant les causes profondes de l'exode des Canadiens français aux Etats-Unis. Fils de l'un de ces émigrés, ce problème douloureux l'attirait tout spécialement. Il l'a traité avec une documentation et une précision admirables qui ont vivement impressionné son auditoire.

Ce mouvement de la province de Québec vers les Etats-Unis est très ancien; il remonte à l'époque de la cession. D'après certains auteurs, au moment de la guerre de l'Indépendance, il y aurait eu 40,000 Canadiens français dans l'armée de Washington. Vers 1834, il s'établit un autre courant, que viennent grossir les exilés de 1837. De 1860 à 1890, c'est une véritable hémorragie; on calcule que 600,000 passent la ligne 45e. En 1911, les statistiques accusent aux Etats-Unis 1,750,000 Canadiens français, dont 75% dans la Nouvelle-Angleterre. Et la saignée continue: 200,000 de 1911 à 1927!

Bref, tous ces compatriotes, avec leurs descendants, formeraient aujourd'hui un total de 2,500,000. C'est presque l'équivalent de la population française actuelle de la province de Québec. Ce qui revient à dire que cette dernière, sans ces désertions malheureuses, devrait être aujourd'hui de cinq millions. Quelle richesse matérielle, et quelle richesse humaine surtout, à jamais perdue! Car ces anciens Canadiens sont devenus des Américains et tiennent à le rester. Arrivés pauvres, ils ont acquis l'aisance et se sentent chez eux. Sans doute, ils tiennent à leur langue, à leurs traditions, à leur religion, ils gardent un souvenir ému du pays natal, mais ils n'y reviendront pas.

Pourquoi sont-ils partis? On a invoqué diverses raisons assez superficielles, comme l'amour des aventures, l'amour du luxe et du plaisir. Ces motifs s'accordent peu avec les qualités de civisme, de patriotisme et de sens religieux que montrent dans leur nouvelle patrie ces soi-disant déserteurs.

La cause maîtresse de cet exode, le conférencier la voit dans ceci: le pays n'a pas su les garder, leur terre n'a pas pu les nourrir. C'est la suite fatale d'une maladie du corps politique et social d'alors, d'un déséquilibre dans l'ordre agraire. Après la conquête, les marchands britanniques ne songent qu'à leur négoce. Pas de politique agricole: près d'un siècle après la conquête, les paysans de la province de Québec en sont encore au même point que sous le régime français. Dès 1835, la terre commence à s'appauvrir et la propriété subit une dépréciation alarmante. Le Haut-Canada n'est guère mieux partagé; cependant, les nouveaux venus d'Angleterre apportent des procédés modernes que ne connaissent pas ceux du Québec, complètement isolés de leur pays d'origine. L'agriculture est considérée comme un facteur négligeable. Georges-Etienne Cartier, qui a fait des discours sur tous les sujets, n'a jamais abordé la question agricole.

Vers le milieu du siècle, on voit poindre un mouvement de réveil. En 1853 on nomme un ministre de l'agriculture, mais il faut attendre dix ans pour qu'un service quelconque soit mis sur pied; et encore tout se borne à des promesses qui ne seront jamais réalisées. La production agricole est un tiers ou un quart de la normale. Aussi cette race de laboureurs se dégoûte de la terre et abandonne la ferme pour courir aux chantiers ou aux Etats-Unis.

Il y a bien des terres neuves, mais la politique va tuer ces espoirs. Si les vieilles terres sont devenues improductives, les nouvelles sont inaccessibles. Les réserves du clergé protestant ne peuvent être acquises qu'à des conditions très onéreuses. Il en est de même des terres des seigneurs, qui se sont transformés en spéculateurs. Quant aux terres de la couronne, les chemins y font déplorablement défaut, on y rend la vie impossible aux colons à force d'injustices et d'escroqueries. Il y a encore les domaines des spéculateurs, où les malheureux acheteurs se font dépouiller sous le couvert de la loi. Les missionnaires ne cessent de dénoncer leur rapacité insatiable; ils sont responsables au premier chef du marasme agricole et de l'exode vers les Etats-Unis.

La conclusion qui se dégage de cet exposé, c'est qu'il n'y a pas eu désertion. Ces Canadiens ne sont pas partis, ils ont été expulsés.

On n'a rien fait pour garder cette richesse humaine. Les seuls coupables sont les gouvernements, qui ont déplorablement méconnu leur devoir.

La démonstration du R.P. Desjardins, fortement étayée de preuves et agréablement présentée, a beaucoup plu.

Le distingué conférencier avait été présenté par M. le professeur W.-F. Osborne, président de l'Alliance Française. M. Donatien Frémont a exprimé les remerciements de l'auditoire.

La prochaine réunion de l'Alliance aura lieu le jeudi 7 décembre. Le Dr V.-L. Leathers parlera sur "Balzac et l'Espagne."

FANTASIO.

Une brillante joute oratoire se déroule à Saint-Boniface

(Suite de la première page)

les assemblées; qu'elles écoutent en silence et avec une pleine soumission. Je ne leur permets pas d'enseigner et de dominer sur les hommes, car Adam a été formé le premier, et c'est Eve qui fut la cause de la prévarication."

Les hommes de la Révolution se sont de même montrés hostiles à l'entrée des femmes dans la politique, qui a produit de tout temps "plus de mal que de bien en gâtant les femmes, et en n'améliorant pas les hommes."

"D'ailleurs, celles qui sont conscientes du rôle que la Providence leur a assigné, savent que du jour où leur moyen d'action serait assimilé à celui des hommes, elles verraient leur prestige affaibli. Nécessairement, le suffrage féminin entraînera la destruction de la famille, la désorganisation de l'ordre social et la dégradation de la femme elle-même. La place de la femme est au foyer. Son devoir est "d'aimer, de réchauffer, de soutenir."

M. Cournoyer, qui craint d'avoir froissé quelques dames de l'auditoire, cite pour se faire pardonner ces beaux vers de Louis Fréchette:

"Le poids d'un tel fardeau sur de [faibles épaules
Pourrait les faire ployer.
Mesdames, croyez-moi, ne changeons [pas de rôles:
Restez les anges du foyer."

(Vifs applaudissements)

M. Marcel Carbotte

M. Carbotte — qui reprend l'affirmative — nous offre une imposante stature, une physionomie sereine, une aisance de manières bien propres à rassurer tout-à-fait la famille collégiale qui est là, au complet, dressée dans une fiévreuse et solennelle attente.

M. Ramaekers avait à traiter de la théorie, M. Carbotte va nous conduire à la pratique.

"Des anti-féministes s'indignent à la pensée que cet être frêle et délicat, cette fleur de la société, perdra sa moralité dans l'ambiance malsaine des milieux électoraux. C'est à tort. Le danger moral que risquerait d'y rencontrer la femme n'est pas plus grand que celui que représentent pour elle l'usine, l'atelier, le magasin, le bureau."

Le vote de la femme ne serait-il pas un moyen de faire disparaître "les abus qui pèsent sur elle? N'a-t-il pas fallu le vote de la femme pour empêcher la prostitution règlementaire et la traite des blanches sous le couvert protecteur de la loi.?"

On accorde que la femme est une valeur moralisatrice et intellectuelle qui pourrait gouverner mieux que certains législateurs et députés.

Pourquoi veut-on absolument que la vie domestique en souffre? Que les différences d'opinions entre les époux compromettent les foyers? Comme si, bien avant l'apparition du suffrage des femmes, les foyers n'avaient connu "ces querelles d'idées, ébranlant parfois la famille jusque dans ses fondements."

Ne serait-ce pas, au contraire, l'occasion de s'unir davantage pour le bien commun?

Que la mondaine remplace ses lecteurs frivoles et nuisibles, ses thés et ses séances de théâtre, ses potins, par l'étude des questions vitales de notre vie nationale et religieuse, eût-elle "suivre pour cela les réunions électorales", et puisse-t-elle comprendre l'opportunité de son droit de suffrage pour rétablir la justice dans "les graves problèmes qui dominent la vie de la femme, de l'enfant et de la famille entière. "Elle est douée pour cela de ce qui manque à l'homme, de la générosité, du désir avide de soulager les petits et les faibles, de "cet élan d'un coeur si profondément sympathique."

On dira que la femme n'a pas besoin du vote pour obtenir ses revendications. Erreur. L'ouvrier et le cultivateur n'ont obtenu droit de cause que lorsqu'ils ont pu s'imposer à la législature.

"Et pourquoi le vote de la femme ne serait-il pas opportun?" Ecoutez Valensin: "On qualifie d'opportune toute mesure qui, en dépit des inconvénients qu'elle peut avoir, a de tels avantages individuels, qu'il faut en souhaiter la mise à exécution."

"Voici quelques-unes de ces raisons: Si la loi ne reconnaît pas le suffrage féminin, la femme continuera à porter toutes les charges fiscales dans la propriété, sans avoir aucune législation directe, et cela en des époques où ces droits peuvent être contestés et détruits. On verra des mères de famille porter la responsabilité de l'âme de leurs enfants, sans pouvoir influencer directement la législature qui la menace, dans l'école athée par exemple. Si l'on refuse à la femme le droit de vote, toutes les questions intéressant la conscience féminine seraient traitées sans que cette conscience ait été consultée. Mais, m'objecterez-vous, confier le droit de suffrage sans préparation, c'est verser dans une improvisation pleine de périls. Et qu'est-ce qui empêcherait de préparer la femme à se servir de ce droit nouveau?

Ici les théories ont peu de valeur. Seuls les faits, seules les conditions imposées à la femme par le mouvement économique actuel plaident d'une façon efficace pour ouvrir aux dames les portes des citadelles politiques, et c'est de partout une marée montante, irrésistible, qui couvrira les débats oratoires par des réalisations nouvelles, preuve définitive de la solidité de notre position. Barre-t-on le chemin à l'océan qui monte?"

(Vifs applaudissements)

M. Paul Dumas

Nous voici à la dernière phase du débat. Tandis que M. Cournoyer s'est attaché à la technique du sujet, M. Dumas, lui, fait jouer les cordes du sentiment. Son travail est bien construit et fortement documenté, mais il eût beaucoup gagné à ne pas être lu et surtout à être expurgé de certaines f o r m u l e s peu académique. M. Dumas j o i n t d'abord ses remerciements à ceux de son compagnon, et se fait l'interprète des Jeune-Canada pour offrir un mot d'hommage aux Canadiens français de l'Ouest, ainsi qu'à tous ceux qui ont compris la valeur du français comme facteur de culture. Les dirigeants de la Fédération Nationale des Universités canadiennes sont de ceux-là.

M. Dumas combat le suffrage féminin, parce qu'il place trop haut dans son estime la femme canadienne-française, et qu'il la veut essentiellement reine des foyers et des coeurs.

Outre que le rôle social de la femme s'oppose à son activité politique, elle s'expose à maints désagréments, en même temps qu'elle s'adonne à une doctrine anti-sociale et immorale. La femme ne saurait être à la fois au foyer et dans l'arène politique. Or, si elle veut se prévaloir avec efficacité de son droit de suffrage, elle devra se mêler aux rouages de la vie politique, ce qui contrecarrera sa vocation de femme. Vocation d'amour qui comporte un triple devoir: devoir d'épouse, de mère et d'éducatrice.

Mme Karin Michaelis a écrit quelque part: "L'important dans la vie d'une femme, c'est d'y mettre l'homme à la place qui lui revient. Devenue mère, elle nourrira, soignera et élèvra son enfant, formera son coeur, sa conscience et sa volonté. C'est un rôle plus modeste, mais une source de joies infiniment douces que la politique lui refusera.

C. K. Chesterton, humaniste anglais, s'en prend aux hommes de n'avoir pas assez remercié les femmes pour les travaux intérieurs qu'elles faisaient. Peut-être est-ce à cause de cette abstention coupable que le féminisme a donné dans tant d'extravagances.

"La femme canadienne-française ne s'occupe pas de politique, en général. Elle embrasse le parti de son mari et vote d'après ses conseils, si elle est appelée à le faire. La grande majorité des femmes, les Françaises en particulier, repoussent le droit de vote, avec l'intuition que leur prestige en serait diminué. Mme de Staël, Mme de Rémusat, Colette Yver, Mme Poradawska, Susanne Normand s'entendent sur le vrai féminisme qui est de garder la maison, d'être épouse et mère. Fausseté que la prétendue égalité de l'homme et de la femme. Chimère cette allégation que la politique s'épurerait par l'intervention de la femme. Non, la femme n'y gagnerait rien qu'une mince et rare satisfaction, et on ne la considérera plus comme l'exquise et idéale créature que l'homme révérait et chérissait dans son coeur.

Enfin, le suffrage féminin est immoral parce qu'il éloigne la femme du foyer, suscite souvent des dissidences entre époux et qu'il est une des causes de la baisse de natalité là où il est en vigueur. M. Dumas fait appel au coeur et à la bonté de la Canadienne française du Manitoba qui lui rappelle celle du Québec, et qui fait une admirable apôtre. "Et vous, Messieurs" dit-il pour finir, aimez vos f e m m e s, chérissez-les entourez-les de fervente et reconn a i s s a n t e tendresse, afin qu'il ne leur prenne jamais la fantaisie de s'évader dans les chaînes de la politique, et qu'elles ne soient pas obligées quelque jour de vous reprocher le dangereux cadeau que vous leur aurez fait: le suffrage féminin.

(Généreux applaudissements).

Décision du jury

Le Jury, composé de M. W.-F. Osborne, Officier d'Académie, titulaire de la chaire de français à l'Université du Manitoba, et président du Jury, de M. l'abbé d'Eschambault, D. Th. D.D.C., de MM. H. Lacerte, magistrat, A.-J.-H. Dubuc, avocat, et M.-E.-J. Richard, B.A., se retire pour délibérer.

Pour calmer l'anxiété générale, la Chorale du Collège chante... Mais nous, femmes, nous attendons la sentence... La sagesse nous ordonnera-t-elle de rester sur le piédestal où MM. Cournoyer et Dumas nous placent et veulent nous garder jalousement? Tant de vénération nous flatte... Ou bien devrons-nous mettre nos puissances cérébrales au service de la société?... Nos jeunes collégiens nous font confiance, et nous en sommes touchées infiniment...

Mais voici M. Osborne. Chargé de livrer à l'auditoire le verdict du Jury, il félicite d'abord ces jeunes orateurs qui ont raison de ses doutes —si jamais il en avait eu— sur l'éloquence française. Et prolongeant avec humour notre fébrile attente, il se prononce enfin. Le Jury a décidé que les deux équipes ont part égale au succès. Les applaudissements éclatent, les jeunes champions se donnent la main, et chacun est heureux, se disant peut-être bien en soi-même "C'est moi qui ai raison."

M. le Président termine la soirée par des généreuses félicitations aux orateurs, des remerciements aux Honorables Messieurs du Jury, et aux délicieux chanteurs du Collège. Puis il dit la belle, l'inoubliable soirée que nous venons de passer et qui fera époque dans les annales de St-Boniface. Il souhaite bon voyage et succès aux jeunes Universitaires de Montréal qui vont dans l'Ouest porter le drapeau du Québec.

Et comme ancien élève du Collège de St-Boniface, M. Bernier se dit très fier de nos représentants —avec combien de raison! — que sont si intelligemment dirigés par des maîtres jésuites. Le Collège de St-Boniface est la forteresse au Manitoba de la pensée française et du dogme catholique. Et M. Bernier se demande ce que nous deviendrions sans lui. Car avec la jeunesse du Collège, nous avons l'avenir.

A. G.-Raymond

P.S. — Sous l'habile direction du R.P. Caron, S.J., la Chorale du Collège a exécuté les morceaux suivants: "Ci ou ça?" et "Halte-là!" (C. Boileau), "En passant par la Lorraine" et "Ne pleure pas Jeannette" (M. de Rance), "Le petit cordonnier" (abbé J.-G. Turcotte). Accompagnateur, Richard Hines.

Portage-la-Prairie élit un conservateur

Portage-la-Prairie, Man. — W.R. Sexsmith, candidat conservateur, l'a emporté lundi pour le siège à la législature provinciale par une majorité de 238 sur E.A. Gilroy, indépendant, au second tour. Le premier tour a donné: Sexsmith, 1,116; Gilroy, 852; Ireland, travailliste, 597.

Emprunts renouvelés à l'Ouest canadien

Ottawa — Des ordres-en-conseil ont été passés, en vertu de la loi des secours de 1933, renouvelant certains prêts faits aux provinces de l'Ouest. Ce sont les suivants: $300,000 au Manitoba; $150,000 à la Colombie Britannique; $1,500,000 à la Saskatchewan; $1,680,185 et $100,000 au Manitoba.

Victoria—L'assurance d'Etat contre la maladie et le chômage, qui était l'un des articles du programme libéral en Colombie britannique, sera étudiée soigneusement avant d'être mise en pratique.

TRIBUNE LIBRE

A propos d'un débat universitaire

Nous avons eu à St-Boniface, la semaine dernière, un débat académique. Le sujet: "Le suffrage féminin est-il acceptable?"

L'Université de Montréal, représentée par MM. Paul Dumas et Gérard Cournoyer, soutenait la négative contre MM. Georges Ramaekers et Marcel Carbotte, du Collège de St-Boniface, qui représentaient l'Université du Manitoba.

Le débat fut un succès; la variété des travaux, le talent des jeunes orateurs y contribuèrent largement.

Le travail de M. Ramaekers était particulièrement clair dans la division et dans l'exposition. Bien "campé", possédant son sujet parfaitement (comme il convient), maître de gestes abondants et souples, ce jeune étudiant donna son discours avec une vigueur peu commune et qui fut une compensation plus que suffisante pour un ton quelque peu déclamatoire.

M. Carbotte, de son côté, n'ayant pas à se faire pardonner les tons d'une voix qu'il maîtrise bien, put se permettre quelques négligences de mémoire. Diction bonne, par ailleurs, gestes expressifs et heureux. M. Carbotte avait un travail substantiel, aux idées claires et habillé de phrases imagées, de tournures expressives.

Le naturel, voilà, croyons-nous, ce qui caractérise M. Cournoyer, un de nos distingués visiteurs, qui eut vite fait de surmonter l'apparente émotion du début. Naturel de la voix, naturel dans l'expression, naturel jusque dans le retour discret à ses feuilles, à l'occasion, j'allais dire jusque dans quelques postures légèrement négligées.

Ajoutez à cela un geste sobre mais ferme, une façon originale de présenter sa pensée, dans une phrase bien française, avec en plus un brin d'humour dans la répartie et une grande modestie... et vous avez le secret de son ascendant sur l'auditoire qui l'applaudit chaleureusement au cours de son discours.

M. Dumas, lui, cultive le beau langage. Son parterre littéraire ne manque pas de variété: mots d'esprit, calembours, réalisme qui ne craint pas "les entrailles"... du sujet, crudité même dans l'expression; parfois tendresse doucereuse jusqu'aux aveux, ironie piquante ensuite, "cinglante", provocante; toute la série enfin des sentiments, bousculés tantôt dans le va-et-vient d'un abondant vocabulaire et tantôt aussi alignés dans des phrases correctes et délicatement nuancées.

Nous aurions souhaité à M. Dumas une plus longue préparation. Car nous ne doutons pas que la lecture complète d'un travail d'une aussi longue envergure ait enfluencé quelque peu défavorablement le jury. D'ailleurs, soit dit en passant, nous, Canadiens français isolés dans les plaines, sommes trop fiers pour permettre volontiers que nos frères de Québec viennent exhiber au public — de l'Ouest surtout — un produit littéraire ou autre qui ne soit un produit de première valeur, au moins dans la mesure du possible.

En somme, le discours de M. Dumas fut heureux et goûté très sincèrement, non seulement comme oeuvre littéraire, mais comme travail d'idées.

Le verdict du jury n'eut rien de compromettant: égalité de voix, donc égalité de victoire. "Critiqueux" par nature, nous sommes par nature aussi ennemi des compromis. Et cette décision ne nous satisfait pas. Voici comment—en toute humilité—nous répartissons nos points:

MONTREAL, pour le fond et la forme: 15 points sur 18; pour le débit: 7 points sur 12.

ST-BONIFACE, pour le fond et la forme: 14 points sur 18; pour le débit: 9 points ½ sur 12.

Total: sur 30 points, MONTREAL, 22 points; ST-BONIFACE, 23 points ½.

Nos félicitations à nos distingués visiteurs, à notre Université qui sort victorieuse, à notre Collège surtout et à ceux qui l'ont brillamment représenté. "Le CRITIQUEUX".

Prédicateurs de retraites

Les Pères Oblats de Saint-Boniface maintiennent, à la disposition de MM. les curés et des communautés religieuses, deux missionnaires pour la prédication de retraites paroissiales et de retraites fermées, de triduums, quarante-heures, etc. Adresser toute demande au R. P. D. Jubinville, O.M.I., Juniorat des Missionnaires Oblats, 340, avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

SAINT-BONIFACE

M. D.C. Halliday est élu maire de Saint-Boniface

M. D.C. Halliday, ayant obtenu 1,681 votes contre 1,553 donné au maire sortant Dowse, a été élu.

Echevins: Quartier 1, échevin Pirotton réélu par 383 votes contre 66 donnés à son adversaire M. C. Tielemans.

Quartier 2, échevin Van Belleghem réélu par acclamation.

Quartier 3, échevin réélu par acclamation.

Quartier 4, échevin Hansford réélu par 606 votes contre 412 à M. Parkinson.

Quartier 5, échevin Gault réélu par 381 votes contre 313 à M. T.C. Main.

Commission scolaire de St-Boniface: MM. Marion et Gaudette réélus par acclamation.

Commission scolaire de Norwood: M. Best, 801 votes, élu; M. Moorhouse, 770, élu. Les autres candidats ont obtenu les votes suivants: Mme Bray, 354, M. Barefoot, 583; M. Chalu, 249; M. Sweeney, 451.

A part un nouveau maire, il n'y a pas de changement au conseil, qui se compose des échevins Pirotton, Irwin, Hébert, Van Belleghem, D'Eschambault, Mathieu, Leslie, Hansford, Murchison et Gault.

Pas de changement non plus à la commission scolaire de Saint-Boniface qui se compose de MM. Marion, Gaudette, Prénovault, Pambrun et Dussault. A la commission scolaire de Norwood, deux nouveaux commissaires, MM. Best et Moorhouse, vont se joindre aux commissaires déjà en charge, MM. McKeand, Allen et Long.

A la Cathédrale

Cette semaine auront lieu les confessions préparatoires au premier vendredi. Mardi, filles des écoles; mercredi, grandes personnes; jeudi, garçons.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée en faveur des enfants de Norwood qui fréquentent notre école du Nord a rapporté la somme de $154.00.

Le Cercle Marie-Rose

Lundi soir a eu lieu une réunion des membres du cercle Marie-Rose, à l'Académie St-Joseph.

"La Harpe de Dieu"

Monseigneur le curé a mis ses paroissiens en garde contre la propagande des "Biblistes" qui distribuent des brochures aux citoyens. La "Harpe de Dieu", et autres brochurettes sont des tracts qui attaquent l'Eglise catholique.

A l'archevêché

Son Excellence Mgr Emile Yelle, Archevêque-Coadjuteur, a quitté St-Boniface jeudi, en route pour Le Pas où il est allé assister aux funérailles de Mgr Charlebois. Monseigneur était accompagné de M. l'abbé Elie Rocan, curé de Ste-Agathe. M. l'abbé Martineau, du collège de l'Assomption, représentait l'Alma Mater de Mgr Charlebois. Il a fait le voyage avec eux. Les voyageurs sont revenus à St-Boniface mardi soir.

Les funérailles de Mme Camille Teillet

Les funérailles de Mme Camille Teillet ont été célébrées mercredi matin à la cathédrale de Saint-Boniface, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mgr W. Jubinville, P.A., V.G., officiait, assisté de MM. les abbés A. Brunet et E. Lévêque comme diacre et sous-diacre On remarquait dans l'assistance: l'hon. J.S. McDiarmid, ministre des mines; l'hon. P.-A. Talbot, président de la législature; M. Clarence Jackson, secrétaire du premier ministre Bracken; S.H. le juge Prud'homme; M. A.-E. Poulain, secrétaire-trésorier de Saint-Boniface; l'échevin Honeyman, de Winnipeg; M. Jules Mager, conseiller de Saint-Vital.

Les porteurs étaient: MM. P.-M. Carrière, Jules Vermette, Albert Perreault, Alexandre Nault, Joseph Lavallée, Louis Riel, O. Aubertin et Honoré Riel.

Les porteurs honoraires étaient: Hon. P.-A. Talbot, MM. J.-G. Charette, L.-P. Gagnon, David Brown, J.-C. Davis, M.-J.-A.-M. de la Giclais, S.-A. Nault, Horace Chevrier, J.-H. Daignault, U. Lambert, Dr J.-J. Trudel.

L'inhumation s'est faite dans le cimetière de Saint-Boniface.

Les 80 ans du juge Prud'homme

Son Honneur le juge Prud'homme a été l'objet de chaleureuses félicitations, ces jours derniers, à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance. La Société Historique de Saint-Boniface, dont il est aujourd'hui le président honoraire après en avoir été longtemps le président actif, ne pouvait laisser passer cette occasion de lui témoigner son admiration et sa reconnaissance. Les membres de la Société se réuniront à cet effet dimanche après-midi, à 4 h., à l'Archevêché.

Séance de gala de l'O.J2.C.

Le gala que donnera l'O.J.C. le 4 décembre, à l'Institut Collégial Provencher, revêtira un éclat tout particulier. Cette soirée publique marquera la réception de Son Excellence Mgr Yelle par la jeunesse de Saint-Boniface. A cette occasion, les artistes de l'O.J.2.C., sous la direction de M. Gilles Guyot, rendront une des comédies désopilantes de Labiche, "La Poudre aux Yeux". Un réel effort a été accompli par le comité de l'O.J2.C. afin de porter à la hauteur de l'occasion le programme de cette soirée.

La distribution des rôles comprend un choix excellent d'artistes bien connus à Saint-Boniface: Armand Laflèche, dont le jeu naturel et étincelant a été grandement acclamé lors des tournées artistiques de la "Liberté"; M. Gilles Guyot, si avantageusement connu de tous, dont le caractère comique a plus d'une fois soulevé l'hilarité générale des nombreux auditoires devant lesquels il a paru; M. Patrice Renaud, que l'on a si chaleureusement applaudi l'an dernier à la soirée publique des Canadiens de Naissance; MM. U. Bélanger et R. Couture, dont on a si hautement loué le succès dans la représentation du "Disparu" à travers les paroisses du Manitoba; et plusieurs autres artistes de renom, tels que MM. Jean Schimnoski, A. Lévêque, R. Demers, B. Guyot.

Le programme comportera en outre une variété de sélections musicales et plusieurs numéros intéressants.

Les recettes de cette soirée seront au profit de l'O.J2.C. et des Eclaireurs de Saint-Boniface, deux belles oeuvres de jeunesse que poursuit si énergiquement M. l'abbé Lévêque. Ainsi qu'Il nous l'a exprimé lors de notre retraite annuelle, Mgr Yelle fonde de grands espoirs sur notre organisation. Ces espoirs, il nous les faut réaliser. L'O.J2.C. est encore appelée à se développer davantage et la séance que l'on projette aidera à faire valoir la haute portée éducative de cette organisation.

Toute la vie humaine se compose de petites actions qui accomplissent de grands devoirs.

(Mgr de Segur)

Au gala de l'O.J2.C.



M. ARMAND LAFLECHE, artiste bien connu qui tiendra un rôle important dans l'interprétation de la "Poudre aux Yeux", offerte à Son Exc. Mgr Yelle, lundi soir 4 décembre, à l'Institut Collégial Provencher.

PETITES NOTES

Nos félicitations à M. Joseph Bourgeault, ancien président de la "Western Stone Co.", qui vient de célébrer son 84e anniversaire de naissance et continue à jouir d'une bonne santé.

TRIBUNE LIBRE

Affaires municipales de St-Boniface

Vendredi dernier, les citoyens étaient appelés à se choisir un maire. Un comité de citoyens, ayant étudié avec soin cette question, avait conclu à la réélection du maire Dowse. Il a cependant été battu. Moins de 60 pour cent des électeurs inscrits ont voté. M. Dowse a obtenu 1553 voix et son adversaire 1,681, sur 5,499 électeurs inscrits.

Le bon travail fait cette année par la maire Dowse, la confiance qu'il avait su ramener chez les contribuables, l'attention qu'il avait portée aux problèmes de l'assistance et aux sans-travail, sa connaissance des deux langues, son honorabilité comme citoyen et hommes d'affaires, tout cela faisait prévoir qu'il serait réélu. Cependant le fait est là. M. Dowse doit se retirer.

Où trouver la cause de cette défaite? Les quelques chiffres suivants peuvent aider peut-être à la montrer: En 1932, le nombre d'électeurs ayant voté pour la mairie était de 3,802; en 1933 de seulement 3,234, une différence de 568. Les votes par quartier ont été en 1932: Quartier 1, 479; quartier 2, 590; quartier 3, 1,090; quartier 4, 1,099; quartier 5, 635. En 1933, les votes ont été: Quartier 1, 429; quartier 2, 387; quartier 3, 799; quartier 4, 1,000; quartier 5, 620. On peut donc voir que les quartiers de Norwood 4 et 5 ont donné le nombre à peu près égal de votants que l'année dernière, mais qu'il y a eu un nombre considérable d'abstentions dans les quartiers 2 et 3. Cette abstention de 300 votants dans le quartier 3 et d'au-delà de 200 dans le quartier 2 a-t-elle été la cause de la défaite de M. Dowse? Nous ne nous prononçons pas, mais nous signalons le fait et voyons avec peine qu'elle a été en majorité dans la classe des électeurs contribuables. Le fait est d'autant plus regrettable que la personnalité de M. Dowse s'imposait par son attitude prise au sujet du droit non écrit de notre langue à l'hôtel de ville et qu'on pouvait s'attendre à un plus grand support dans ces deux quartiers en grande majorité de langue française. Le fait est dur à constater, mais il existe. Puisse-t-il nous ouvrir les yeux à l'avenir!

La candidature du maire Dowse avait été endossée par la Ligue Civique, ainsi que celles des échevins Pirotton, Van Belleghem, Mathieu et des commissaires d'écoles Marion et Gaudette. Il est toujours difficile à une société de savoir jusqu'à quel point elle représente l'opinion publique. Le fait que tous les candidats endossés par la Ligue Civique, à part le Maire, ont été élus fait bien comprendre que le choix était bon et représentatif. Pour le maire Dowse, nous nous inclinons respectueusement devant sa défaite et nous souhaitons à son successeur de continuer le bon travail qu'il a fait à l'hôtel de ville. Nous lui souhaitons surtout d'acquérir la confiance des contribuables payant leurs taxes qui sont à l'heure présente le principal revenu de la Cité, qu'il leur donne un taux modéré, qu'il continue l'attention journalière et suivie aux sans-travail que leur a donnée le Maire Dowse, enfin qu'il nous donne dans la mesure du possible la solution de nos problèmes financiers et économiques qui feront de Saint-Boniface une cité prospère.

Nous ne doutons pas que le terme d'office du maire Dowse restera dans l'histoire de notre Cité comme celui d'un terme progressif, et sa figure et son administration grandiront avec le temps alors que les passions agitées autour de sa réélection seront apaisées et auront fait place à un jugement plus impartial. Entre temps, nous nous consolerons en pensant que le Maire Dowse va rester au milieu de nous comme citoyen et industriel de notre Cité et qu'il continuera sa noble passion de l'assistance aux déshérités.

G. CHAVANNE,
Président de la Ligue Civique.

LA VIE AU COLLEGE

Première Messe

Le mercredi, 8 novembre, M. l'abbé Vinet, vicaire de St-Jean-Baptiste, célébrait la messe au Collège.

Tant il est vrai qu'un "ancien" aime toujours son Alma Mater et y revient avec cette satisfaction psychologique d'en revivre les heures de sacrifices, de joies et d'idéal. C'est ce que nous rappela le jeune prêtre d'aujourd'hui, dans une intime allocution après sa messe.

Sa vocation réalisée, il la voyait en nous encore à l'état d'efflorescence, le fruit devant mûrir petit à petit sous les rayons bienfaisants de la grâce divine.

Comme Dieu l'avait appelé à son service en cette chapelle même où tant d'autres s'étaient donnés, ainsi l'exemple vivant d'une vocation réalisée devait trouver chez nous, plus tard, l'écho de l'appel divin.

Son intention ce jour-là fut tout entière pour nos destinées et fasse le Ciel qu'en une occasion aussi génératrice quelques germes de vocation sacerdotale se soient implantés dans nos coeurs.

Messe de Requiem

Jeudi, le 9, les collégiens assistaient à une messe de requiem chantée par le Rév. Père Recteur, pour le repos de l'âme de leur ancien confrère, Maurice Cormier. Perte douloureuse pour notre grande famille car, envers une âme humble et noble, l'on ressent de profondes attaches.

Maurice était le cousin du Rév. Père M. Caron, actuellement Préfet au Collège. A la famille éprouvée, chaque collégien présente ses sentiments sincères de condoléance.

En Convention

Les braves Acéjistes, émergeant de tous les recoins du Manitoba, ont envahi le Collège dimanche dernier, 19 novembre.

Pour eux aussi, les questions graves abondent, mais si peu que l'on connaisse l'A.C.J.C., il faut savoir que ces gens ne craignent point de les aborder et de les trancher. Cette convention avait aussi un second but: recevoir officiellement son Exc. Mgr E. Yelle.

Séance très simple, tout-à-fait intime où logeait bien l'enthousiasme des "vingt-ans": vivre, agir selon les directions de la Sainte Eglise. C'est là l'idéal qu'un acéjiste doit réaliser effectivement et, dans son allocution, Monseigneur a développé avec vigueur tout ce que renferme la devise de "Esto Vir".

Nos visiteurs, après s'être pavanés dans la maison toute la journée—sans oublier le copieux dîner!— nous ont quittés... la nuit étant venue. Au revoir, chers amis.

Mélanges

Bien des faits, beaucoup de gestes ont eu lieu depuis notre dernière chronique: tellement qu'on ne pourrait les énumérer tous. Rappelons-en deux.

Deux événements rares: en premier lieu, le grand débat oratoire contre l'Université de Montréal, où nos deux représentants ont fait si belle figure. Et puis, la traditionnelle séance de la Ste-Catherine, patronne des Philosophes. Une salle remplie d'amis— même un monseigneur était venu rire.... Il vint prendre le goûter avec les artistes de la soirée, après la séance, en compagnie "d'ex-philos" et des Pères Professeurs. Le lendemain, congé des Philos: ici, les mots sont impuissants à croquer la scène!

Remerciements

Le comité d'élection de M. Frank R. Dowse remercie bien sincèrement les électeurs qui, par leur vote ou leur influence, ont soutenu sa candidature aux dernières élections.

M. RODOLPHE LEMIEUX

Montréal. — M. Rodolphe Lemieux, ancien ministre dans le cabinet Laurier jusqu'en 1911, puis président de la Chambre des Communes, de 1921 à 1930, et fait sénateur au début de l'été de 1930, vient de rentrer à Montréal avec madame Lemieux, après un séjour de plusieurs mois en France où il a été aux eaux de Royat. M. Lemieux, qui avait pris un mieux sensible pendant son séjour outre-mer, a contracté à bord du **Mauritania**, pendant sa traversée de l'Atlantique, un léger refroidissement, mais il est en bonne voie de guérison, disent ses médecins.

Vancouver—Le gouvernement libéral Pattulo a gagné quatre des six sièges aux élections de lundi. Deux des élus sont des membres du cabinet. Les deux autres sièges vont l'un aux C.C.F. et l'autre aux indépendants.

Page Féminine

Prochaines Canonisations

A l'occasion de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc, en 1920, Benoît XV proclama la "France, mère des Saints".

Pie XI reprit l'expression de son prédécesseur et en démontra la vérité par les nombreuses canonisations françaises qu'il fit, en commençant par sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et en continuant par nos huit Martyrs Jésuites et d'autres.

A la Pentecôte dernière, le 4 juin, il décerna les mêmes honneurs à un nouveau saint français, à saint André-Hubert Fournet, prêtre du diocèse de Poitiers, et le 8 décembre prochain, en la fête de l'Immaculée Conception, il nimbera de la même auréole la bienheureuse Bernadette Soubirous, la voyante de Lourdes en 1858, et la bienheureuse Jeanne-Antide Thouret, fondatrice de l'Institut des Soeurs de la Charité de Besançon, morte en 1826.

Le présent article rappellera le souvenir de la première héroïne de sainteté, et un prochain fera connaître la seconde.

Quatre années après la définition de son Immaculée Conception par Pie XI, la Vierge Marie sembla vouloir confirmer le nouveau dogme en une série de dix-huit apparitions à la Grotte de Massabielle, près de Lourdes, dans les Pyrénées. Là, de toutes les parties du monde, afflueraient les foules avides de ressentir les bienfaits de la divine Mère; là d'incessants miracles guériraient les corps, et plus encore les âmes.

Pour conférer aux hommes tous ces bienfaits et pour confondre ce que le monde estime puissant, la Très Sainte Mère de Dieu choisit un très pauvre instrument. Elle se révéla à Bernadette Soubirous, jeune enfant vivant pauvrement et privée de toute science humaine, mais d'une suave simplicité de moeurs et d'une candide pureté d'âme. Elle la gratifia, du 11 février au 16 juillet 1858, de dix-huit apparitions et de célestes colloques. Finalement, interrogée sur son nom, elle lui répondit: "Je suis l'Immaculée-Conception."

Dans ces célèbres apparitions, illustrées d'ailleurs de tant de signes divins, le décret "de tuto" relève un triple charisme: Bernadette apparait comme voyante, annonciatrice de la Vierge et témoin de la vérité.

Une fois que, par instinct divin, cette enfant simple et ignorante eut mené à bonne fin tout ce que Marie lui avait confié, Dieu l'arracha du monde et la conduisit dans un cloître, où elle acheva sa vie crucifiée avec le Christ en croix et ensevelie avec lui. Elle atteignit, par une profonde humilité, un rare degré de vie intérieure surnaturelle. Puis, ressuscitant ensuite devant le monde dans la lumière de la sainteté, elle ajouta encore à la gloire du sanctuaire de Lourdes.

Le 8 décembre prochain, l'infaillible Pontife romain mettra au front de l'humble voyante l'auréole définitive de Sainte. Ainsi sera confirmée, d'une certitude de foi, la promesse que lui fit la Sainte Vierge: "Je ne vous rendrai pas heureuse en ce monde, mais dans l'autre."

SACERDOS.

LA BIENSEANCE

Les Rencontres

Il y a un tact à observer dans les rencontres. Il peut se présenter des circonstances où votre rencontre est une gêne. Il vous sera aisé de comprendre si la personne rencontrée tient à être aperçue de vous ou bien si elle préfère que vous ne l'ayez point vue.

Elle a ses raisons, entrez dans son intention. Il serait ensuite fort mal d'en faire le reproche.

Dans les autres cas, on se salue lorsque l'on se rencontre, on se sourit si l'on ne peut s'aborder. Si l'on peut venir l'un vers l'autre, on se serre la main.

Un monsieur doit aller à la dame qui le salue et lui sourit de loin. Une dame sourit la première avec discrétion et fait "bonjour" d'un clin d'yeux discret.

La dame tend la main la première.

La poignée de main. — A moins que l'on ne leur soit supérieur par l'âge, le rang, on ne tend jamais la main aux personnes que l'on voit pour la première fois, on se contente de saluer. Après une conversation, et après présentation, il peut arriver qu'en se quittant deux personnes échangent spontanément une poignée de main; ce geste, franchement instinctif, ne peut être taxé de manque de réserve.

Les sympathies qui naissent sont choses trop précieuses pour que le bon ton vienne les éteindre par de mesquines et inutiles considérations.

Jamais un monsieur ne présente le premier la main à une dame s'il n'est un vieillard ou une célébrité.

On ne tend jamais la main à un supérieur, c'est lui qui a l'initiative de ce geste.

Les jeunes filles et les femmes ne tendent jamais la main à une dame plus âgée, elles doivent s'incliner en signe de respect, c'est la personne âgée qui doit tendre la main vers elles.

C'est toujours la main droite que l'on offre. Ne tendre qu'un ou deux doigts est une impolitesse. Serrer trop fort la main offerte dans une poignée de main est incorrect.

Lorsque l'on est en visite, la poignée de main se donne dégantée. On ne remet le gant qu'une fois les adieux faits. On retire le gant de la main droite, on le garde à la main gauche. C'est une subtilité qui a beaucoup de prix.

Les dames glissent le gant qu'elles ont retiré dans leur sac à main. Les messieurs mettent le ou les gants dans leur chapeau qu'ils posent soit sur un meuble, soit dans l'antichambre.

La bonne humeur et la vie

Le laboureur trace plus droit et creuse plus profond dans le sillon où passe la chanson. La chanson, non pas le chant, la bonne humeur, non pas la joie. La joie nous vient de l'extérieur, la bonne humeur est en nous; elle résulte de l'équilibre de nos facultés. Aussi, parfois, en raison d'une dépression physique, vous êtes énervé, fatigué, las au travail. Vos muscles sont en défaut. C'est eux qu'il faut soigner tout d'abord par un régime alimentaire approprié. Faites une large part aux aliments et boissons sucrés et vous retrouverez, avec votre équilibre, votre bonne humeur. La vie vous semblera meilleure et vous la ferez plus douce aux autres.

Quand vient l'hiver

Il y a deux choses qu'on ne trouve que chez soi, dit le proverbe: une bonne soupe et une affection désintéressée. Voici l'hiver, et "la bonne soupe" est vivement appréciée. Pour qu'elle soit meilleure et plus nourrissante, ne manquez jamais, si vous ne servez pas un bouillon gras, d'ajouter dans la soupière, au moment de servir, un bon morceau de beurre frais qui fera une liaison onctueuse. C'est simple, cela suffit pour créer l'ambiance d'une bonne table.

CONSEILS UTILES

Vous voulez éviter le rétrécissement des vêtements de flanelle? Avant de confectionner une robe ou un gilet de flanelle, il sera sage de prendre la précaution suivante: faites tremper le tissu dans l'eau froide d'abord et ensuite, dans l'eau chaude. Ce traitement est infaillible: la flanelle qui l'aura subi ne changera plus.

* * *

Si vous avez de la difficulté à digérer le chou bouilli, c'est que vous avez négligé de prendre cette précaution bien simple: changer l'eau de la casserole au milieu de la cuisson. Essayez cela et vous verrez que le chou est complètement inoffensif.

* * *

Si vous avez des objets nickelés qui sont rouillés, graissez tout d'abord les endroits tachés, puis frottez ensuite avec un linge imbibé d'ammoniaque. S'il y a une tache qui résiste à ce procédé, versez-y un peu d'acide chlorhydrique mais ayez soin d'essuyer immédiatement.

* * *

Je suppose que vous avez besoin d'une bonne poudre insecticide? En voici une très facile à préparer, et très efficace; prenez neuf parties de borax pour deux parties et demie d'amidon en poudre, et une partie de cacao; le cacao, comme vous l'avez deviné, ne sert qu'à attirer les insectes nuisibles, tandis que le borax les empoisonnera.

* * *

Pour le lavage de la figure, si vous voulez avoir un teint clair et mat, essayez donc la recette que voici: mélangez quinze parties d'huile d'amandes douces, soixante parties d'eau de fleurs d'oranger, avec une égale quantité de rose et une partie de borax et deux de benjoin. Vous pourrez vous servir de ce mélange comme d'une eau de toilette, en le mêlant à l'eau de vos ablutions du matin et du soir.

* * *

Pour amollir le beurre en hiver, quand l'on a un lunch à préparer rapidement, remplissez un bol d'eau bouillante et laissez-le reposer pendant une couple de minutes ou jusqu'à ce qu'il soit bien chaud. Videz et renversez, le bol chaud sur le beurre. Laissez-le dans cette position quelques minutes et le beurre sera assez mou pour être étendu facilement.

Il y a sept sortes de femmes

La femme patiente qui pourrait faire rôtir un boeuf avec une lentille de télescope.

La femme curieuse, qui voudrait tourner un arc-en-ciel à l'envers pour savoir en quoi il est doublé.

La femme vulgaire qui est une espèce d'araignée, se croyant capable de filer la soie.

La femme prudente, qui écrit toutes ses promesses sur une ardoise.

La femme envieuse qui se détruit pour être plus élégante que sa voisine ou son amie.

La femme extravagante qui brûle une bougie pour trouver une allumette.

La femme heureuse et contente de son sort, qui a déjà existé au temps jadis, mais dont il ne reste plus que le souvenir dans les coeurs attristés de cette génération.

"Je vous aime" dix mille mots précèdent celui-là, mais nul autre ne vient après dans aucune langue. Quand on l'a dit une fois, il n'y a plus qu'une ressource, c'est de le répéter à jamais. La bouche de l'homme ne va pas plus loin parce que son coeur ne va pas au delà.

Lacordaire.

* * *

Le nouveau rôle de la femme est d'opposer le culte de l'Idéal, qui s'en va, au culte envahissant de la matière.

Tôt ou tard, plus on vieillit, plus on finit par n'aimer que les âmes.

Lacordaire.

Joyeuse Fête!

30 novembre
Robert Van Humbeck, Laurier.
2 décembre
Marie Frémont, L'Avenir, Qué., 14 ans.
Gratia Tougas, Saint-Adolphe, 14 ans.
Germaine Chaput, Saint-Adolphe, 14 ans.
Lois Ziegler, Transcona, 10 ans.
5 décembre
Florence Arnal, Fannystelle, 10 ans.
Thérèse Régis, Fannystelle.
Solange Carrière, Saint-Norbert.
6 décembre
Julie Chanel, N.-D. de Lourdes.
3 décembre
Jeanne d'Arc Fabas, La Broquerie.
Marthe Bruyère, Letellier.
Fernande Bruyère, Letellier.
Solange Van Humbeck, 11 ans.
4 décembre
Léa Dumaine, Lorette.
Délia Morin, Saltel.
Laurianna Labossière, Saint-Léon, 13 ans.

LA CURIOSITE

"Comme une souris alerte et gentille dont on voit partout le petit nez rose, l'enfant est là, toujours là. . . Rien ne lui échappe."

Etes-vous du nombre de ces enfants désireux de connaître et de se rendre compte, pour qui la nouveauté des objets et des spectacles engendre un attrait invincible? J'ose l'espérer et je m'en réjouis, car sans la curiosité de l'esprit, vous n'apprendrez rien de ce que l'on s'efforcera de vous enfoncer dans le cerveau.

Il est deux sortes de curiosité, mes petits amis: l'une bonne et légitime, l'autre malsaine et de mauvais ton.

L'autre jour, par exemple, chez une amie, nous avons surpris Jeannette en faction à la porte. Sa mère la réprimanda vertement et notre curieuse jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Curieux également ces élèves qui font cercle autour de leur maître lorsqu'il s'entretient avec un visiteur ou morigène un camarade.

Cette curiosité, soeur de l'impolitesse, doit être sérieusement combattue. Il n'est rien de si méprisable en ce monde que les gens sans discrétion, impatients de découvrir ce que l'on s'efforce de leur cacher, prêts à tout bouleverser—coeurs et choses — pour satisfaire leur triste penchant.

La curiosité n'est pas toujours un défaut, comme on serait tenté de le croire; elle peut être une qualité quand elle s'applique à un objet utile et sérieux. Comment nous instruirions-nous si nous n'étions pas curieux? Autour de nous rien n'éveillerait, ne solliciterait notre attention, tout nous laisserait indifférents. Aussi je vois toujours avec plaisir mes petits amis témoigner du naturel désir de savoir, par des "pourquoi" répétés sur les choses qu'ils découvrent autour d'eux, sur telle matière au programme scolaire, le fonctionnement de tel mécanisme. Seuls, les ignorants, à l'esprit inerte, ne s'étonnent de rien, ne s'intéressent à rien.

Ayez donc à coeur, mes enfants, de cultiver cette curiosité saine qui consiste dans le désir de s'instruire, de développer son intelligence. En la pratiquant, vous acquerrez la science qui vous permettra, plus tard, de mieux rayonner dans votre sphère respective et vous deviendrez des citoyens instruits, intelligents, utiles à la patrie et à la société.

MERE-GRAND.

S'il fallait dresser des autels à quelque chose d'humain, j'aimerais mieux adorer la poussière du coeur que la poussière du génie.

Lacordaire.

* * *

La franchise de l'enfant est la garantie de la droiture de l'homme.

Voulez-vous dire de grandes choses? Accoutumez-vous à n'en jamais dire de fausses.

Vauvenargues.

Le Coin des Enfants

DAGOBERT FAIT SES DEVOIRS...

Je ne vous étonnerai assurément pas si je vous dis qu'à dix ans Dagobert était un enfant délicieux.

Il conservait avec un soin méticuleux les jouets qu'on lui donnait et il ne les prêtait sous aucun prétexte. Il poussait même son souci de ne pas abîmer ce qui lui appartenait jusqu'à s'emparer des jouets de ses camarades qu'il pouvait à loisir démantibuler et égarer.

Bien différent des enfants difficiles qui font toujours des histoires pour manger et donnent du souci à leurs parents, il dévorait tout avec une bonne grâce et avec un appétit égaux.

Il ne refusait opiniâtrement que la soupe, le boeuf bouilli, les nouilles, la purée de pois, les haricots secs, les carottes, la morue, les endives, le hareng et tous les plats qui contenaient de l'oignon.

D'ailleurs, il se rattrapait sur les sucreries si favorables au développement des muscles et quand il invitait ses amis à goûter, il leur montrait le bon exemple en commençant toujours par remplir généreusement son assiette.

Jamais personne ne se permettait de lui adresser un reproche.

D'abord, sa conduite n'en suscitait pas et puis, tout le monde savait que sa nature fière et impétueuse le faisait entrer souvent dans des colères à faire frémir tout le monde.

Bref, il n'avait qu'un seul défaut dont je vais tout de suite vous faire l'aveu:

Il ne détestait rien autant que les devoirs de vacances si ce n'était pourtant ceux qu'on lui donnait à faire pendant l'année scolaire. Un jour, un huit septembre, si vous voulez le savoir, son père décida que, sans tarder, il s'attaquerait aux nombreux devoirs qu'il devait apporter à son professeur, le jour de la rentrée.

Il eut beau se montrer énergique, dans ses protestations, on l'enferma dans sa chambre avec ses livres et ses cahiers.

A peine eut-il entendu tourner la clef dans la serrure, que Dagobert se rua sur la porte et entreprit avec elle une lutte à mains plates, un combat de boxe, un corps-à-porte acharné qui ne la mirent pourtant pas knock-out.

Pendant une bonne demi-heure, il hurla des choses inintelligibles et des supplications pâteuses.

Peine perdue, on le laissa en compagnie de son travail et force lui fut bien de se calmer.

Le silence se rétablit dans la maison et les parents de Dagobert sentirent qu'ils avaient bien agi en se montrant fermes.

Il fallait en finir une bonne fois.

Le soir, les devoirs seraient faits et ça ferait un bon souci de moins pour tout le monde.

Plusieurs fois dans l'après-midi, la mère de Dagobert alla coller son oreille à la porte de son fils.

Aucun bruit. A n'en pas douter, il travaillait d'arrache-pied et abattait des problèmes comme un bûcheron consciencieux abat des arbres.

— Le brave enfant, disait la bonne dame en s'essuyant les yeux.

L'heure du goûter passa sans que Dagobert, probablement absorbé par son labeur émit le moindre son, mais quand le dîner fut servi, les parents jugèrent prudent d'aller modérer le zèle de leur fils.

— Dagobert, dit la mère d'une voix suave, à travers la porte.

— Dagobert, dit le père avec bienveillance.

Puis ils ouvrirent la porte. Dagobert, en effet, s'occupait activement.

Avec les pages de ses cahiers il faisait des cocottes, des salières, des bateaux... il y en avait des centaines. Ah! il n'avait pas perdu son temps.

— Eh bien! quoi, répondit-il à la stupeur muette de ses parents, je ne pouvais faire mes devoirs, je n'avais pas d'encre et quand j'ai usé mes poumons à en demander, vous ne m'avez pas écouté.

UN PETIT MOT . . .

Mère-Grand est tout heureuse de lire vos bonnes petites lettres, mes chéris, et très fière d'accueillir au "Coin" de si gentils "nouveaux". Vous verrez, chers petits, qu'il n'est pas difficile de nous être agréables. Il suffit de bien aimer notre page, de la lire chaque semaine et d'écrire une petite lettre de temps à autre.

J'espère que mon Odile est maintenant parfaitement rétablie. Il m'a été bien doux de faire la connaissance de sa charmante maman.

N'oubliez pas d'avoir une pensée pour moi au matin du grand jour, Louise. Je m'unirai à votre bonheur et demanderai au bon Jésus de vous garder toujours bien sage et vertueuse.

Ce petit Germain doit être fin à croquer, Yvette. Mettez-lui un gros baiser de ma part sur ses belles joues roses.

Je regrette de ne pouvoir répondre à la demande de vêtements faite par un cher petit-fils qui se reconnaîtra sûrement ici. Peut-être la chose me sera-t-elle possible plus tard?

Je reçois au dernier moment les lettres de mes petits amis de Saint-Léon. Ce que j'ai ri! Des pénitences comme celles-là, je vous en souhaite des milliers, dans mon égoïsme.

Chers enfants, venez souvent vous installer ici où l'on vous aime bien; confiez-moi vos petits secrets et soyez assurés que l'on désire vos pensées et vos sourires. A l'approche du jour de Noël, je vous devine tous bien sages.

Odile Rondeau, **Saint-Léon**; Yvette Ricard, **Sainte-Anne**; Raoul Vielfaure, Denis Boily, Rita Boily, Denise Boily, Marguerite Boily, Marie-Anna Deslauriers, Frank McCarthy, **La Broquerie**; Dominique Desrochers, Sylvio Labossière, Juliette Leblanc, Antonin Labossière, Armand Bergeron, Jeanne Labossière, Albert Grenier, Laurianna Labossière, Cécile Payette, **Saint-Léon**.

MERE-GRAND.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

St-Malo, Man.
le 3 novembre.

Chère Mère-Grand,

Je suis une bonne petite fille et j'ai 8 ans. Je suis jumelle avec Marcel, mon petit frère. J'ai 7 petites soeurs. Je suis dans le grade IA. J'ai une poupée.

J'aime bien les Soeurs. Aussi j'aime bien ma maîtresse. Nous avons un gros chien gris. Nous avons du plaisir avec lui.

Votre petite-fille,
Annette MORIN.

* * *

Ecole Bourret, Silver Plains, Man.
Le 8 novembre 1933.

Chère Mère-Grand,

Voulez-vous m'adopter pour votre petit enfant? Je voudrais correspondre avec vous, mais je ne suis pas bien savant, je fais beaucoup de fautes en écrivant.

Je vais à l'école tous les jours, j'apprends bien mes leçons le soir. Notre classe se divise en huit grades. Je suis dans le grade six. Dans mon grade, il y a trois autres élèves: Arthur Pelland, Laurette Robert et Aurise Chartier. Je demeure à Silver Plains, le long de la rivière Rouge. Notre église est à Aubigny, l'autre côté de la rivière.

Durant l'hiver on a beaucoup de jeux: on glisse, on patine et on joue dans la neige. On a beaucoup de plaisir. Tous les enfants sont gais quand l'hiver s'en vient, car Noël est près.

L'année dernière j'étais dans le grade cinq et je suis arrivé presque premier au Concours Français. Les plus hauts points étaient 94% et moi j'avais 93%.

Nous sommes à exercer une séance pour le 10 décembre.

Le 17 novembre va être le "Jour d'Education". Tous nos parents sont invités. Nous avons fait des "projets". Nous en faisons un sur "The United Empire Loyalists".

Un petit élève qui vous aime beaucoup.

Gérard ST-ONGE.

* * *

Saint-Lupicin, Man.
Le 9 novembre 1933.

Chère Mère-Grand,

C'est une Soeur qui m'enseigne la classe. Je suis dans le grade III. J'ai 8 ans. La Soeur nous a dit que vous étiez bien bonne pour les petits Canadiens et je vous aime beaucoup.

Dans ma famille nous sommes quatre garçons, quatre filles et deux de morts. J'aimerais bien que vous veniez nous voir, mais c'est l'hiver, il fait froid.

Au revoir, chère Mère-Grand, je veux être sage pour que vous soyez contente de votre petit garçon.

Henri BERGERON.

* * *

Transcona, Man.
Le 9 novembre 1933.

Chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit. Mais ne croyez pas que je vous ai oubliée, au contraire je pense à vous bien souvent. Surtout, nous parlons de vous, car pour les enfants de l'Ecole N.D. de l'Assomption de Transcona, le nom de Mère-Grand dit beaucoup au coeur.

Si nous avons le bonheur de pouvoir aller à notre école catholique cette année, nous le devons au zèle de notre bon M. le Curé qui se dévoue pour nous procurer cet avantage, car la paroisse est très pauvre, plusieurs familles sont sans travail. Ceci nous fait apprécier encore plus le bienfait d'une éducation chrétienne. Je veux bien en profiter, car c'est ma dernière année ici, je suis dans le VIIIe grade. Je vais m'efforcer de faire honneur à notre école et à mes parents. Je crois qu'en étudiant beaucoup, en priant Dieu de bénir mes études, je réussirai. Les fréquentes visites de notre bon M. le Curé stimulent notre ardeur au travail et assurent nos progrès.

J'ai bien joui de mes vacances. Je suis allé me promener en Ontario. J'ai admiré la beauté du paysage. Il y avait de belles et hautes montagnes, des beaux lacs dont la limpidité reflétait l'azur des cieux. Mais ma mère n'a pu en jouir. Elle est tombée malade en route. Heureusement que ce ne fut pas long.

Un jour en revenant de l'école, j'ai eu une agréable surprise. Il y avait un "Oiseau Bleu" qui m'attendait. Je ne pus m'empêcher de vous en croire la donatrice. Je vous en remercie très sincèrement car c'est un petit journal très amusant. Je m'intéresse surtout à l'histoire à suivre, "Le 33".

Je termine, chère Mère-Grand, en vous offrant les plus affectueux bonjours de vos petits enfants de Transcona.

Votre petite-fille,
Andréa de LA BARRIERE.

* * *

Ecole de l'Assomption,
Transcona, le 10 nov. 1933.

Chère Mère-Grand,

Je vais à l'école et je suis dans le troisième grade. J'ai appris mes répons de messe et je sers la messe tous les matins. Je suis content de pouvoir être si près du bon Dieu.

J'ai beaucoup de plaisir avec mes petits compagnons. J'ai des patins et je commence à patiner. Je tombe très souvent, mais qu'importe, je m'amuse quand même. Mon père va me faire une glissade et je pourrai glisser avec mes petits frères.

Vous allez bien croire, chère Mère-Grand, que je ne pense qu'à jouer, mais non. Tous les soirs je fais mes devoirs à la maison, aidé de ma bonne maman qui s'intéresse beaucoup à nos études.

Mon petit frère, Henri, est dans le même grade que moi et je ne voudrais pas qu'il me repasse.

Nous avons grand-père chez-nous et nous l'aimons beaucoup. Aussi nous avons bien de la peine de le voir malade.

Notre bon M. le Curé est venu faire sa visite de paroisse et il nous a donné à chacun une médaille. Il nous encourage beaucoup à l'école.

Bonsoir, chère Mère-Grand, je reviendrai encore.

Votre petit garçon qui vous aime,
Eugène POIRIER.

Il en est d'avouer un défaut comme de lâcher son arme dans un duel: c'est une manière de se mettre à couvert.

Chs de Freycinet.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-AGATHE

Chaque année le mois de novembre nous rappelle la pensée de la mort. La semaine dernière, nous avons été en présence de la réalité en apprenant celle d'un de nos bons anciens de la paroisse, M. Pierre Beaudoin. Rien dans sa santé ne laissait entrevoir une mort si prochaine, puisque la veille encore il se rendait chez son fils. Cependant jeudi, le 18, à la suite d'une indigestion, on appela M. le curé en toute hâte pour lui administrer le sacrement de l'extrême-onction. A peine avait-il terminé que déjà M. Beaudoin entrait dans son éternité. Il était âgé de 81 ans.

M. Pierre Beaudoin arriva dans l'Ouest en 1885. Après 12 ans passé à Pembina, il vint s'établir sur les côtes de la Rivière Rouge, tout près de notre petit village. Homme laborieux et chrétien fervent, il compta toujours au nombre de nos meilleurs paroissiens. Afin de se rapprocher de l'église, M. Beaudoin quitta sa ferme en 1921. Cependant la nostalgie du sol était trop forte: le temps des foins, des récoltes, des battages, le retrouvait chaque année, prêtant main-forte à son fils.

Les funérailles eurent lieu samedi, le 18. Elles furent chantées par M. le curé, assisté de M. l'abbé Laurin, curé de St-Adolphe et de M. l'abbé G. Dubuc, vicaire de notre paroisse.

Du mariage de M. et de Mme Beaudoin naquirent cinq enfants: Théodora, (Mme Fisette,) Irène, (Mme Aimé Courcelles), défunte, Raoul, Signard, soeur M. Anne-Thérèse, religieuse des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. A Mme Pierre Beaudoin et à ses enfants nos plus sincères sympathies.

* * *

La famille Beaudoin remercie cordialement toutes les personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

LORETTE

Les enfants ont donné samedi soir une séance fort intéressante, au profit de la Sainte-Enfance.

* * *

En voici le programme:

Ouverture — Caprice Hongrois
Mlle Eileen Unger, Vergie Lamb.

Exercise Rythmé — Dance Japonaise
Irène Arpin, Yvette Gauthier, Thérèse Therrien, Imelda Therrien, Emilia Mondor, Hortense Janson, M.-Jeanne Dugas, Suzanne Marcoux.

Opérette — La cueillette miraculeuse

Bohémiennes:
Joséphiha — Joséphine Dufresne
Alcysia — Marie-Anne Noiseux
Bambino — Odette Turcotte

Jeunes Italiennes: Jacqueline Dugas, Blanche Marcoux, Lucienne Lussier, Léa Therrien, Louisse Therrien, Rose Skotnicki, Thérèse Therrien, Camilla Janson, Léona Désorcy.

Dialogue: — Vive la Sainte Enfance
Bakuto: Léo Mondor — Léonard Marcoux, Laurent Savoie, Roméo Rodrigue, Jeanne D'Arc Janson, Florence Marcoux, Florence Therrien, Denise Turcotte, Madeleine Janson, Emile Mondor.

Chant: — Ten Little Nigger Boys
Marcel Adolphe, Roméo Rodrigue, Denis Marcoux, Léonard Marcoux, Alphonse Dugas, Omer Marcoux, Maurice Dufresne, Smeraldo Bisio, Damase Dufresne, Laurent Marcoux.

Nègres: Armand Janson, Roland Therrien, Nick Cizik, Roger Adolphe, Norman Lagimodière, Gérard Dugas, Louis Janson, Roland Janson, Denis Therrien, Jean Turcotte.

Visite de deux Réverends Pères Missionnaires.
Révérend Père Dumas, d'Afrique
Révérend Père Bonaventure, du Japon

Chant final: — Célébrons le Seigneur

Un parchemin artistement décoré et présenté par une enfant à M. le Curé, témoignait du zèle des enfants pour la Sainte-Enfance.

En voici la copie:

Pour leurs petits frères païens, offrandes spirituelles recueillies au cours des mois de septembre, d'octobre et de novembre.

Messes entendues, 1352; communions, 1,257; Sacrifices, 10,409; chapelets, 2,534; Visites au S.S., 5,635; oraisons jaculatoires, 20,575; Heures Saintes, 584.

Les enfants de Lorette

Outre cela, il y a des aumônes considérables, mais nous n'en connaissons pas encore le montant exact.

* * *

On ne parle que d'élection, ces jours-ci. Vendredi, le 1er décembre, les électeurs seront appelés à faire leur choix pour un maire et deux conseillers municipaux. Michel Lagimodière, maire sortant de charge, aura à faire la lutte contre Sauveur Marcoux. Dans le quartier 2, Alfred Manaigre a pour adversaire Peter Martin Penner, et dans le quartier 6, F.-H. Duhamel voit son siège contesté par Jos. P. Gayet.

* * *

M. le curé a commencé sa visite de paroisse.

* * *

M. l'abbé A. D'Eschambeault viendra visiter nos Polonais et leur dire la messe dimanche, le 3 décembre.

ST-JEAN-BAPTISTE

Mercredi, le 15 novembre, l'Amicale du Cercle Saint-André Avellin avait l'honneur et la joie d'entendre un conférencier bien connu et toujours apprécié, le Révérend Père H. Schelpe, S.J.

Il est regrettable que la température plus rigoureuse, ce soir-là, ait empêché plusieurs dames et demoiselles de jouir et de profiter de cette si intéressante causerie.

Bien que notre siècle semble peu friand des livres qui racontent la vie des saints, le révérend Père n'a pas craint de choisir pour son sujet, Sainte Elizabeth de Hongrie et de la proposer comme modèle à son auditoire. C'est qu'il est artiste le bon Père. Son oeil perçoit vite la qualité des âmes à qui il s'adresse, et sa diction, mieux que le pinceau, sait faire revivre et rendre moderne cette femme du treizième siècle qui devient à notre époque un type parfait d'épouse et de mère chrétienne.

L'âme apostolique du conférencier peut se réjouir, puisqu'il a fait du bien. Son tableau si touchant de cette reine, porteuse de pain et de roses, ouvrant son coeur et sa bourse à tous les malheureux, aussi bien que celui de cette même reine portant royalement sa croix sous le coup de terribles épreuves, resteront gravés dans la mémoire et seront un stimulant pour notre "Amicale" si active dans ses oeuvres de charité.

ST-FRANCOIS-XAVIER

Jolie séance dramatique et musicale, à l'école du village, dimanche soir, et assistance nombreuse. Le spectacle en valait la peine: pieces choisies, chants et déclamations variés, visages enfantins au regard limpide, fraîche jeunesse féminine au jeu plein d'entrain.

La séance débuta par une ronde enfantine avec chant mimé. Puis tour à tour, nos écoliers nous récréèrent fort agréablement par des récitations, saynète, chants gracieux. Ont pris part au programme: un groupe de fillettes dans la chanson du début; déclamation, Léon Précourt; duo de chant: Thérèse Préfontaine et Clément Lamothe, 5 et 6 ans; saynète: Rosaria Lamothe, Yvonne Souci, Alice Préfontaine et Thérèse Régnier; déclamations: Wilfrid Morin et Eugène Perras. Tous remplirent leur rôle avec une grâce charmante et quelques-uns se révélèrent acteurs parfaits.

Mais le clou de la soirée fut le drame joué par les jeunes filles de la paroisse. Personnages: Mlles Rose-Anna Perras, Yvonne McCaughan, Elianne et Ernestine Préfontaine, Eglantine Régnier, Marie-Laure Morin, Bibiane et Irène Lamothe, Lucienne Précourt. Jeu plein d'aisance et de naturel, diction soignée, chacune fit admirer ces qualités plutôt rares et l'auditoire fut enchanté. Les costumes de l'époque étaient ravissants.

Qui donc affirmait que des séances sont rares et qu'il n'y a pas d'acteurs à Saint-François?

Quelques-uns ont révélé des talents d'acteurs consommés et nous espérons que nos jeunes n'en resteront pas là et mettront bientôt sur pied un autre séance de ce genre.

Nous gardions pour le régal de la fin l'ingénieuse démonstration de scènes indiennes et chinoises, habilement préparée et fort goûtée de tous. Petits indiens chantonnant et gesticulant aux sons du tam-tam, chinois dont les costumes chatoyants mettaient en valeur la frimousse spirituelle ce fut vraiment délicieux.

A l'harmonium, M. Fyfe accompagnait les chants.

Cette fête charmante fut clôturée par une vente de paniers qui s'enlevèrent en un instant.

M. le Curé Fife dit quelques mots de félicitations et de remerciements aux RR. SS. Grises, organisatrices, aux acteurs et actrices, à l'accompagnateur, à tous ceux qui avaient aidé au succès de cette fête. "Vous nous avez littéralement conquis, dit-il, vous avez capté notre admiration et nos louanges. Cette soirée passera dans les annales de la paroisse comme un joyau souvenir." Il eut aussi un mot gracieux pour Mère-Grand, directrice de la "Page Féminine", qui assistait à cette séance.

Qu'on nous permette d'ajouter nos chaleureux remerciements et d'offrir l'hommage de notre vive gratitude aux RR. SS. Grises, animatrices de cette fête si bien réussie, et à toute la paroisse qui a apporté généreusement sa contribution à l'oeuvre de l'Arbre de Noël.

SOUTH JUNCTION

Bénédiction de l'église

Son Excellence Mgr Yelle a daigné nous visiter à peine un mois après son arrivée dans l'Ouest; nous avions hâte de le recevoir et nous nous étions réservé depuis longtemps un motif sérieux de l'inviter: "la bénédiction de notre église neuve".

Mardi le 14 novembre, Mgr descendit à Vassar, accompagné de MM. les abbés A. Brunet, J.-M. Gagné et A. Couture, et fut l'hôte, le plus distingué que l'on puisse recevoir, de M. le curé Forest.

Mercredi le 15 novembre, c'était fête pour nous, et le soleil radieux de ce jour n'avait pas encore dissipé toutes les ténèbres, que la foule se pressait déjà vers l'église de Vassar pour assister à la messe de Son Excellence, à sept heures et demie.

La chorale fit monter vers l'autel l'encens de la prière chantée et un grand nombre de fidèles voulurent recevoir la sainte Communion. Mgr donna, après la messe, une courte instruction dans laquelle il condensa plusieurs conseils appropriés; puis, tous se retirèrent, emportant une précieuse impression de cette première rencontre avec leur nouveau chef.

Mais la vraie fête, c'était pour la mission de South Junction. Lorsque Son Excellence descendit de voiture à 10 h., tout le monde était sur la place pour recevoir sa première bénédiction.

Après quelques minutes commença l'imposante cérémonie de la bénédiction de notre église; Son Excellence avait bien voulu accepter de la faire, pour avoir l'occasion de visiter une partie de son troupeau et pour féliciter un groupe de catholiques qui a fait bien des sacrifices pour donner à Dieu une demeure permanente.

Une première chapelle avait été construite en 1921 sous la poussée enthousiaste de M. l'abbé O. Bouvet; elle fut la proie des flammes le 14 décembre 1930 et ce jour-là l'on vit pleurer bien des hommes à South Junction. Leur église, ils en étaient si fiers et ils avaient tant sacrifié de temps et d'argent pour l'avoir!

Le dimanche suivant la messe était célébrée dans une chapelle improvisée: la salle paroissiale construite l'année précédente.

L'abattement ne fut pas de longue durée; un mois plus tard, nos hommes partaient gaiement à la "corvée de reconstruction". Il fut des jours où plus de 30 hommes travaillèrent au chantier... et les "billots" tombaient dru: plus de 800 furent transportés à destination en quelques jours et au printemps le moulin à scie nous les débita: 40,000 pieds, nous en avions assez pour rebâtir! Voilà ce que l'esprit de Foi et l'enthousiasme peuvent produire... Trouvons encore ici l'occasion de remercier les nombreux donateurs qui, en cette heure de détresse, nous vinrent en aide.

Cet été, les travaux reprirent le 19 juin et deux mois plus tard, le 20 août, nous célébrions la grand'messe du dimanche dans notre église nouvelle, et il fallait voir avec quelle fierté nos gens promenaient leurs regards çà et là... Il y eut ce jour-là je gage, bien des distractions. Notre petite église comporte une grande cave de 30x40 pieds et un système de chauffage à air chaud, elle mesure 30 pieds de largeur par 60 de long, il n'y a pas une colonne à l'intérieur, la fausse voûte est de forme elliptique et la croix du clocher s'élance à 65 pieds du sol, svelte et gracieuse. Enfin, et ceci a son importance, notre petite église est toute payée.

Après la bénédiction de l'église, Son Excellence assista à la grand'messe, que chanta M. le curé Forest, puis il adressa la parole aux catholiques de South Junction comme un père qui aime ses enfants; il leur conseilla l'attachement à Dieu, à son Eglise, à ses prêtres et il les félicita de leur zèle pour la maison du bon Dieu.

La fête profane suivit la fête religieuse; les dames nous avaient préparé, dans la salle paroissiale, un copieux dîner de famille auquel firent honneur un grand nombre de personnes. M. le curé y prit la parole et Mgr Yelle répondit en rappelant aimablement qu'il était heureux de retrouver à la tête de ces missions son ancien élève au Grand Séminaire de Montréal et il exprima un voeu, celui de voir avant bien des années un curé résidant à South Junction.

La séparation a lieu, mais elle reste empreinte de bons souvenirs; ces jours-là ne s'oublient pas.

Le R.P. Philippe, curé de Warroad, Minn., avait été de la fête à South Junction; il revient avec nous jusqu'à Vassar où se passe le reste du jour.

Son Excellence a l'obligeance d'aller visiter notre école de Vassar, montrant par là que les enfants sont une portion choisie de son troupeau.

Que n'avons-nous plus souvent une église à faire bénir!

HAYWOOD

Tombola

Notre tombola des 19 et 20 novembre a rapporté au-delà de $250.00 de profits nets!

Le succès de ces deux soirées est d'autant plus évident que l'objectif proposé était beaucoup moindre.

Tout le mérite est attribuable au comité organisateur, composé des dignitaires des Dames de Ste-Anne, des Enfants de Marie et du Cercle des jeunes gens.

Il faut ajouter cependant que la bonne coopération de tous a rendu le travail relativement facile.

C'est donc à tous qu'il faut adresser des félicitations et des remerciements!

Nous remercions spécialement nos amis de l'extérieur de leurs dons très appréciés.

Nous mentionnons; la minoterie Lake of the Woods, la minoterie de Trehern, et la Purity, La Crèmerie de St-Claude, les magasins M. Jobin, P. Arbez, Jos Arbez, P. Lacroix et R. Laliberté, de St-Claude, Mme E. Béliveau, Mme H. Deschambeault Mlle A. Béliveau, M. C. Fournier et Mme A. Lavoie, de St-Boniface, Mme Antoine Jacques, de St-Claude.

Bénédiction d'église



La nouvelle église de South Junction, récemment bénite par S.E. Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de St-Boniface.

"Madame Perrichon"



MLLE GEORGELINE BELANGER, qui jouera le rôle de Mme Perrichon à la soirée de gala des Canadiens de Naissance, le 11 décembre, dans la Salle des fêtes de l'Institut Collégial Provencher.

Voici les heureux gagnants des principaux objets raflés: M. Louis Lacroix, 100 livres de sucre; Mlle F. Perras, 100 livres de farine; Mme A. Dequier, caisse de pommes; Mlle Olga Ruthkowski, dessus de lit brodé; M. André Rey, dessus de lit brodé; Mlle Joséphine Jolicoeur, confortable de laine; Mlle Irène Arbez, tapis crocheté; L. Philippo, service à thé; E. Jobin, service à thé; Paul Bernard, Violon; Alexandre Gautron, boîte d'épicerie; E. Jobin, coussin éventail; C. Fachet, statue lumineuse.

Terre-Neuve sera administrée par une commission

Montréal—La suspension de la forme existante de gouvernement à Terre-Neuve et l'établissement d'une commission de six membres sous le Gouverneur pour administrer le plus jeune dominion britannique, sont les recommandations fondamentales de la commission royale qui a fait enquête sur les conditions de ce pays cette année. En remplissant cette condition, le Gouverneur du Royaume-Uni serait invité à assumer la responsabilité générale pour les finances du dominion insulaire jusqu'à ce que Terre-Neuve soit en mesure de s'administrer elle-même.

New-York—L'Académie de médecine de New-York, tient la profession médicale responsable de 61.1 pour cent des cas de mortalité de futures mères, au cours des années 1930-31-32, dans New-York.

LE CHANGE

28 novembre

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.0621
Franc français	0.0601
Franc belge	0.2140
Franc suisse	0.2974
Lire italienne	0.0808
Couronne suédoise	0.2607
Couronne norvégienne	0.2532
Couronne danoise	0.2259
Mark allemand	0.3675
Couronne hollandaise	0.6182

LE MARCHE

28 novembre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.25—$4.25
Moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.25—$4.00
Moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.00—$3.75
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Moyens	$3.50—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.25
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Pour conserve	$1.00—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.10—$1.25
Ordinaires	.90—$1.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$1.75—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$15.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$5.75
Bouchers—Escompté de $1 par tête	
Pesants	$5.25
Très pesants	$4.50
Légers et maigres	$4.00—$5.40
Truies No 1	$4.50
Truies No 2	$4.00—$4.50
Inférieurs	$3.00—$3.50
Verrats	$2.00—$2.50
Agneaux—	
Bon poids moyen	$5.50—$6.00
Ordinaires	$2.50—3.50
Moutons—	
Bons, poids moyen	$1.25—$1.50
Ordinaires	$1.75—$2.00
Bons, pesants	.75—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.19
Crème—	
Table	.17
Spécial	.15
No 1	.13
No 2	.10
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	.34
Premiers	.29
Seconds	.15

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.55
2 sacs de 49 livres	$2.52½
4 sacs de 24 livres	$2.77½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$16.00
Moulée. La tonne	$17.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.90

Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg)—

(Gros)

Pommes de terre du Manitoba— Minot .35

(Détail)

Pommes de terre du Manitoba— Minot .45

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 27 novembre 1933

GRAINS	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24	Samedi 25	Lundi 27
Blé No 1 Nord	65¼	64⅝	63⅝	63⅝	62½	60¾
2 Nord	62⅝	61⅝	60½	60½	59⅝	57⅝
3 Nord	60⅝	60	58⅝	58⅝	57¼	55½
Avoine 2 CW	30⅜	29⅞	29	29⅜	29⅝	28½
3 CW	27⅜	26⅞	26	26⅜	26⅝	25½
Orge 3 CW	35¼	34⅝	33⅝	34	33⅝	32½
4 CW	33⅜	33¼	32½	32⅞	32½	31⅝
Lin 1 NW	142	142	136	137¾	136½	136½
2 CW	138	138	132	133¾	132½	132½
Seigle 2 CW	44⅜	43⅞	41⅞	42½	41¾	40⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	64½	64⅝	62⅝	62⅝	62¼	60½
Avoine 2 CW	30⅝	30¼	29⅜	29⅞	29⅜	28⅝
Orge 3 CW	34⅞	34½	33⅝	34⅛	33⅝	32⅝
Lin 1 NW	142	141⅞	135½	137¾	136½	136½
Seigle 2 CW	45	44¼	42¼	42⅝	42	40½
Options						
Blé Novembre	65⅝	64½	63⅝	63⅝	62½	60½
Décembre	64¼	63⅝	62¾	62⅝	61⅝	60
Mai	68½	67⅞	66⅞	67⅛	66⅛	64½
Avoine Novembre	30⅝	30	29¼	29½	29⅝	28¾
Décembre	30⅝	30¼	29⅜	29⅝	29¼	28¾
Mai	34⅛	33⅝	32⅞	33¼	33⅛	32½
Orge Novembre	35⅛	35⅛	34	34¼	33½	32¾
Décembre	34⅞	34½	33⅝	34⅛	33⅝	32½
Mai	38⅝	37⅞	37	37⅛	37¼	36½
Lin Novembre	142	142	136	137¾	136½	136½
Décembre	142	141⅞	135½	137¾	136⅛	136½
Mai	147	146⅝	142½	144	143	143
Seigle Novembre	44½	43⅞	41⅞	42½	41½	39½
Décembre	45	44½	42¼	42⅝	42	40¾
Mai	49	48¼	46⅞	47	46⅜	44½

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 23

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

C'est une tâche difficile, même pour une femme, de faire face à douze fangues d'hommes; aussi, il venait un moment où Marie n'en pouvait avec sa quenouille ou sa broche à tricot: quand nous l'avions laissée décharger le trop plein de son petit coeur, saisissant quenouille, broches et poings, nous l'obligions à nous embrasser les uns après les autres, de la manière la plus irréprochable; et nous l'envoyions se coucher. La fatigue causée par son bavardage et par les travaux de la journée faisait que la petite ne trouvait pas grand temps dans la nuit pour rêver à toi; je crois même qu'elle a parfois battu de la tête sur son lit, durant cette prière où elle demande à la Ste-Vierge de hâter ton retour et de te préserver de la dent des loups et de tes amis les sauvages.

Voilà toujours, mon Jacques, un bout de dévotion que tu vas lui rogner demain; sans compter qu'elle sera dispensée de dormir sur ses genoux!... Il est vrai qu'elle est capable d'inventer un autre chapelet pour remercier sa patronne de ton retour.

Jacques entendit, mais il ne put répondre: il pleurait comme un enfant battu. Après une vie affreuse, privée de toutes les joies, de tous les bonheurs faits pour le coeur de l'homme, la révélation de tant de choses embaumées, l'apparition d'une figure si aimante, l'assurance d'une vie prochaine entourée de tant d'éléments de bonheur, tout cela avait ébranlé cet héroïque caractère. Depuis cinq ans, son âme n'avait pu se reposer un seul instant dans un de ces sentiments simples, délicats, qui abondaient dans l'existence aimante des enfants de l'Acadie; puis voir subitement tout son avenir, débarrassé de ses images, se présenter souriant et paré de charmes qu'il n'aurait pas même rêvés, c'était là une révolution trop forte. Il était tombé dans les bras d'André qu'il tenait étroitement embrassé, et il répétait dans ses sanglots:— Mes bons frères!... Marie, ma chère Marie!... est-il vrai que vous avez pu tant m'aimer dans mon absence?—Puis, après un moment de silence où il sembla subir mille émotions soudaines et contraires, il ajouta:—Eh! faut-il que tant de soins délicats, qu'un bonheur si généreusement préparé, si longtemps attendu, soit encore une vaine illusion qu'il faudra voir disparaître demain!...

—Comment cela, Jacques?...

—Mais comprends-tu, mon pauvre André, que je puisse habiter Grand-Pré aujourd'hui?... Les Anglais le permettront-ils, puis-je l'espérer, après m'être autant compromis?...

—Bah! tu n'avais que dix-huit ans quand tu es parti; quel Anglais te connaît ici?... M. George peut-être... il nous a fait quelquefois parler de toi, mais il est si bon pour nous et pour Marie, celui-là! Dailleurs, tu n'étais pas libre de ne pas partir avec ton père; on te pardonnera facilement des fautes que tu n'as pas commises volontairement, et pour ton avantage.

—Mais il faudra toujours demander grâce, et redevenir Anglais; et je ne me sens de dispositions ni pour l'un ni pour l'autre: je me suis habitué à être Français.

—D'abord, mon Jacques, je dois te dire que nous avons jamais joui plus librement de nos droits de sujets que depuis le commencement de la guerre; aussi, il est probable que si la France perd toutes ses colonies d'Amérique, notre sort ne sera pas encore trop mauvais; et tu n'aurais qu'à ne pas montrer trop souvent à notre gouvernement ce grand couteau que tu portes là à ta ceinture, pour jouir à peu près de toutes les prérogatives nationales.

Mon cher André, tu as la partie belle, dans ce moment, et tu sais en profiter; ce que tu m'as dit tout à l'heure a trop disposé mon coeur à la confiance pour que je ne m'abandonne pas un peu à la tienne. Mais, en restant à Grand-Pré, je ferai des sacrifices que votre dévouement et l'amour de Marie peuvent seuls m'arracher. Au reste, tu jugeras toi-même, tout à l'heure, quand je t'aurai raconté l'histoire de mes années passées, ce qu'il m'en coûtera pour aller habiter la jolie maison de ta soeur, sous le bosquet d'ormes, au bord de la Gaspéreau... Ah! j'avais d'autres projets, oui... des projets qui ne devaient pas, sans doute, briser mon union avec Marie, mais peut-être l'éloigner et changer les conditions de notre bonheur.

—C'est bien, c'est bien, tu raconteras tout cela à la petite maîtresse, elle sera ta complice; je crains seulement qu'elle ne change quelques dispositions à tes plans.

—Ce que tu viens de me dire a déjà eu un peu cet effet...

IV

Pendant cette conversation P'tit Toine était allé à quelques pas plus loin, avec le Micmac, pour apprêter le déjeuner.

Après avoir fait quelques fagots dans les cèdres voisins, ils allumèrent un feu brillant dans un endroit de la côte abrité par les grands rochers. Aussitôt le brasier bien ardent P'tit Toine fit embrocher dans un jet de jeune bois, par Wagontaga (c'était le nom du sauvage,) trois canards que celui-ci avait tués le matin même, puis il s'installa près du foyer, comme tournebroche. Pour lui, il se chargea du rôle délicat de premier cuisinier. Armé d'une tige, comme celle du sauvage, il tenait suspendu au-dessus de la volaille un morceau de lard taillé dans le gras, qui avait survécu à plusieurs ennuis; et pendant que les palmipèdes décrivaient dans la flamme le mouvement diurne de la terre, le porc en se fondant faisait descendre dessus une rosée bienfaisante. P'tit Toine et le Micmac, qui ne se comprenaient bien que par leur appétit réciproque et leurs signes les plus expressifs, trouvaient inutile de faire la conversation... Tout entiers à leur oeuvre, assis de chaque côté du feu, appuyés sur le sol de la main qui ne leur servait pas, ils tenaient les yeux fixés sur leur déjeuner qui commençait à poindre, avec une intensité d'attention qui témoignait de leur grand intérêt; je crois même que sous l'ardeur de ce double regard, le lard se fondait plus vite et les canards jaunissaient davantage.

Je connais des femmes qui disent que quand elles ont mis seulement le nez à leur cuisine avant le dîner, elles ne peuvent plus toucher aux fritures, même du bout des lèvres, sans éprouver un sentiment de dégoût profond. Je puis assurer qu'il n'en fut pas ainsi pour P'tit Toine et Wagontaga.

C'est un principe en gastronomie de servir le gibier un peu cru, pour mieux goûter le fumet, qui court toujours le risque de s'évaporer dans une cuisson un peu prolongée. Je ne sais pas si nos cuisiniers connaissaient cet axiome, mais ils se gardèrent bien de le mépriser dans cette circonstance. Le juste point fut constaté à l'aide du couteau de poche de P'tit Toine, qui après l'avoir plongé dans la poitrine de l'un des oiseaux, le fit glisser sur sa langue dans toute sa longeur. Il n'était pas arrivé au bout de la lame que le sauvage avait compris, à l'expression de son compagnon que le rôle de tournebroche était passé et que celui de convive commençait; il fit faire aussitôt aux oiseaux, pour les sortir du feu, un tour si rapide au bout de son bras, que P'tit Toine en éprouva une crise nerveuse; il crut, dans son effroi, que les canards reprenaient leur vol vers leur élément favori: heureusement que le Micmac n'y tenait pas plus que lui-même.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

L'Amicale Saint-Joseph fête Son Exc. Mgr Yelle

Le jeudi soir, 23 novembre, les anciens élèves des Clercs de Saint-Viateur, constitués en Amicale depuis 1929, ont offert un grand dîner à Son Excellence Mgr Emile Yelle, P.S.S.; ancien du Séminaire de Joliette, Qué. (1908-14).

Pour la circonstance, les Révérendes Soeurs Grises de l'hôpital de St-Boniface ont consenti avec bienveillance à mettre à la disposition des organisateurs le grand salon et le vaste réfectoire de l'école des gardes-malades. M. le Major J.-C. Lavoie, de Norwood, président de l'Amicale, présida le banquet. Près de quarante convives partagèrent ces agapes fraternelles. A la fin du banquet, des santés furent présentées au Souverain Pontife, à Mgr l'Archevêque, aux Clercs de Saint-Viateur, à l'Amicale.

Le R.P. W. Vézina, O.M.I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg, répondit avec une grande élévation de pensée et une profonde affection à la santé du Pape Pie XI. Lever nos verres à la santé du Souverain Pontife est un acte très simple en lui-même; mais dans notre intention, il revêtait le caractère d'une véritable profession de foi à la divine origine de notre mère la Ste-Eglise, à la primauté de son Chef, à la hiérarchie des pouvoirs établis par Dieu dans le monde. Le Souverain Pontife, de par sa fonction de Vicaire de Jésus-Christ, sur terre, de chef de la catholicité, de la sublimité de sa mission et l'étendue de son autorité, dépasse en grandeur et en dignité les présidents des républiques et les rois eux-mêmes. Amour donc et respect à la papauté, inébranlable dans ses assises, invariable dans sa forme, incorruptible, infaillible, indéfectible, invincible. Gloire à Pie XI!

Mgr Jubinville, invité d'honneur, avait accepté de présenter la santé de Mgr l'Archevêque. La tâche lui fut facile, connaissant par expérience les obligations et les responsabilités de l'administration d'un diocèse d'une part, et d'autre part connaissant les hautes qualités d'esprit, de coeur et d'âme du nouveau Coadjuteur de St-Boniface. Honorer l'évêque, c'est honorer le Souverain Pontife, c'est honorer Jésus-Christ. L'évêque est constitué le pasteur d'un peuple, l'agriculteur d'un champ immense. Il a pour mission de diriger, d'éclairer, d'assister, de secourir, d'instruire, de défendre, d'encourager. Ce rôle, nous avons la certitude que notre nouvel Archevêque le remplira intégralement. Nous lui faciliterons cette charge par notre soumission, notre respect, notre affection. Heureux et fructueux ministère! Longue vie à Son Excellence au milieu des siens!

Aux applaudissements chaleureux des convives, S. Exc. Mgr Yelle se lève pour la réponse. Il se dit embarrassé de répondre à sa propre santé. Il assure en tous cas qu'elle est en excellent état et physiquement et spirituellement. Il accepte avec reconnaissance ces hommages à l'épiscopat, si dignes en eux-mêmes, dignité augmentée par la haute personnalité qui les offre. Son Excellence accepte ensuite la présidence d'honneur de l'Amicale, à la grande joie de tous les membres. Il se dit heureux de trouver dans son diocèse des Clercs de Saint-Viateur et des fils des Clercs de Saint-Viateur, cette congrégation religieuse pour laquelle il gardera toujours de la reconnaissance. L'Amicale se compose ici d'éléments variés et des plus intéressants. Son Excellence remarque une fois encore une atmosphère familiale que nous n'avons pas à envier à celle de la vieille province de Québec.

M. le major Lavoie cause ensuite à l'auditoire une agréable surprise, en donnant lecture d'un télégramme adressé d'Outremont, Qué., par le R.P. Joseph Latour, C.S.V., sup. provincial, à l'occasion de cette belle fête de l'Amicale Saint-Joseph. Proposition fut faite et acceptée aussitôt d'exprimer par la même voie au R.P. Provincial les remerciements de l'assemblée.

Suivit la réponse à la santé des Clercs de Saint-Viateur. Le R.P. C.-H. Lesage, C.S.V., directeur de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne, s'acquitta de ce pieux devoir. Il se fit l'interprète des Supérieurs de la communauté, généraux et provinciaux, puis des anciens professeurs, pour exprimer aux membres de l'Amicale les bons sentiments qu'on leur garde, les espoirs qu'on a placés en eux, les prières et les voeux qu'on ne cesse de formuler à leurs intentions. Le Père Lesage se dit fier de mettre Joliette à l'honneur ce soir. Joliette, la ville, est le berceau canadien d'une communauté française. De ce berceau sont sortis les quarante-cinq institutions qui composent la Province de Montréal. Le Séminaire est l'Alma Mater du T.R. Père F.-M. Roberge, C.S.V., supérieur général depuis plus de dix ans; du R.P. Joseph Latour, C.S.V., supérieur provincial actuel de la province de Montréal; de notre président actuel, M. le Major Lavoie; de plusieurs membres de l'Amicale dont l'un des plus estimés, M. l'abbé Mathias Desrosiers, curé de St-Jean-Baptiste; du directeur de la Maison Saint-Joseph; enfin de M. l'abbé Emile Yelle, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Grand Séminaire de Montréal, devenu Son Excellence Mgr Emile Yelle, archevêque d'Arcadiapolis, Archevêque Coadjuteur de Saint-Boniface "cum futura successione", l'auxiliaire affectionné de Son Exc. Mgr Béliveau. (Applaudissements)

Le Père Lesage a conscience qu'il s'adresse à une élite. Il remarque par exemple dans la personne de M. J.-H. Bourgouin, le représentant de la France. Il lui assure que chaque membre conservera pour Sa Majesté la langue française amour, respect, fidélité. Il demande en terminant que chacun, dans sa condition, joue consciencieusement son rôle. A chacun de ses enfants, l'Alma Mater a légué sa foi, son esprit et son coeur. De nos aînés, gardons jalousement l'héritage. Sincèrement et toujours aimons Dieu, la Patrie et l'honneur.

M. le Président Lavoie avait assumé la tâche de répondre à la santé de l'Amicale Saint-Joseph. Il le fit dès le début afin de bien faire connaître à Mgr l'Archevêque l'origine, le but, la constitution, les activités de cette association. La fondation date de 1929, en la 25e année d'existence de la Maison Saint-Joseph. Peuvent être admis dans l'Amicale les anciens élèves des diverses institutions dirigées dans l'Est par les Clercs de Saint-Viateur, et qui résident dans l'Ouest du Canada et des Etats-Unis. Le nombre actuel des membres s'élève à près de cinquante. L'on en distingue dans le clergé régulier et séculier, dans les diverses professions, dans les arts et métiers. L'Amicale est plus vivante que jamais. Les relations qu'elle crée produisent de bons effets, n'y aurait-il que le fait de se reconnaître, de s'encourager, de s'entr'aider, de fraterniser. Le discours de M. Lavoie mérite une mention d'honneur. Il fut remarquable de distinction et dénote chez l'auteur une belle culture littéraire.

Les discours terminés, l'on s'amusa avec entrain jusqu'à 9 h. 30. Avant de quitter la salle, tous approuvèrent un vote de remerciement aux Révérendes Soeurs Grises de l'hôpital pour leur généreuse hospitalité.

Assistaient au banquet: S.E. Mgr Yelle, P.S.S., Mgr W.L. Jubinville, P.D., V.G., RR. PP. W. Vézina, O.M.I., C.-H. Lesage, C.S.V.; MM. les abbés M. Desrosiers, L. Primeau, L. Landreville, A. Sénécal, J. Lafrenière, A. Champagne; R.Fr. J.A. Huard, C.S.V.; M. le Major J.C. Lavoie, prés.; N. Desaulniers, vice-prés.; J.A. Blain, sec.; J.-H. Léveillé, trés.; J.H. Bourgouin, agent consulaire de France; J.O. Brunet, G. Brunet, D. Viau, J.A. Desjardins, C. Fournier, J. Perras, Dr A. Roy, M.D., M. Tisseur, L.A. Farley, J. Landry, J.A. Laroque, J.A. Chaput, A. Leduc, A. Pothier, J. Gravel, Nap. Goulet, A. Létienne, L. Boyer.

AMICALISTE.

Le communisme soviétique interdit aux catholiques

(Suite de la première page)

trêmement favorable à son développement: la cupidité, la recherche du gain et des profits immodérés. "Cette cupidité, dit-il dans son Encyclique "Caritate Christi" de laquelle naît la mutuelle défiance qui stérilise les relations des hommes entre eux; l'odieuse jalousie qui fait considérer comme un dommage pour soi tout avantage d'autrui; le mesquin individualisme qui utilise et subordonne tout à son avantage propre."

L'action catholique

Tous ces enseignements du Père commun indiquent clairement aux catholiques dans quel sens ils doivent pousser leur action. Le moment est venu où toutes les forces chrétiennes de ce pays doivent se mobiliser et s'exercer pour le bien.

1) La lutte contre le communisme doit être intense; par la propagande sous toutes les formes, par les oeuvres de jeunesse, il faut préserver notre pays de contagion.

2) Soyons soucieux de faire échec aux idées plus ou moins subversives et d'apaiser le malaise général par la pratique personnelle des vertus chrétiennes. Il est sûr que de la part de ceux qui possèdent: la tempérance, la modération, la réserve dans l'usage des biens matériels, font accepter plus volontiers à ceux qui n'ont rien les inégalités sociales et les privations nécessaires. Que les riches se rappellent qu'ils sont les économes des pauvres: la richesse quand elle est sanctifiée par l'aumône, est un agent puissant de paix sociale.

3) Le Pape le rappelle justement: "Les rapports entre le capital et le travail doivent être réglés selon les lois d'une très exacte justice commutative, avec l'aide de la charité."

Devoirs de l'employeur

Ceux qui connaissent la valeur des mots savent de quoi il s'agit. L'employeur doit sans doute respecter dans l'ouvrier sa dignité d'homme et de chrétien. Qu'il ait soin aussi de remplir, en ce qui concerne le salaire, tout ce que la justice lui impose. L'expérience démontre que la recommandation n'est pas superflue; chez certains, la passion du gain est telle que des obligations, inscrites au cahier des charges, deviennent lettre morte. Dans une société chrétienne, il ne faudrait jamais entendre dire que la recherche d'un profit immodéré a privé l'ouvrier d'une partie de la rémunération à laquelle il a droit.

Que tous y ajoutent la pratique de la divine charité. Là où la stricte justice serait trop froide et trop sèche, la charité fait circuler l'huile bienfaisante qui prévient les heurts et assure le fonctionnement harmonieux du mécanisme social.

Notre jeune pays a besoin pour se développer de la paix sociale. Il est naturel que nous voulions y voir prédominer un ordre économique fondé sur la loi chrétienne de justice et de charité. Cette paix et cet ordre, les catholiques l'assureront pour une certaine part s'ils écoutent la voix de leurs chefs et collaborent généreusement à leur action.

Que la prospérité des méchants ne vous scandalise pas. Dieu est patient, parce qu'il est éternel.

.Tertullien

RURAL MUNICIPALITY OF TACHE

RECEIPTS

Cash on Hand—Office—Jan. 1st, 1933		$ 62.57
Cash in Bank Jan. 1st 1933		3,158.94
Notes Discounted (New) Bank	$29,000.00	
Notes Discounted Prviate	4,500.00	33,500.00
Taxes Collected		26,175.75
Agreements for Sale of Lands		306.55
Tax Sale 1932		.50
Real Estate acquired for Taxes		80.00
Tax Sale Certificates 1930	311.91	
Tax Sale Certificates 1932	1,980.15	2,292.06
Seed Grain & Fodder Liens		119.93
Hon. Provincial Treasurer re Wolf Bounty	2.00	
Well Boring	20.72	
Direct Relief	3,590.85	
Manning Canal	8,168.57	
Soldiers T-Relief	18.75	
Gen. Road Work	750.00	12,550.39
Hospital Accounts Receivable		625.50
Licences-Auctioneers		55.00
Miscellaneous Revenue		
Cordwood	343.17	
Rent of Mun. Land	108.51	
Refunds re: Grasshopper Campaign	41.04	
Sale of Old Machine	5.00	
Sale of Old Lumber	17.50	
Sale of Old Drums	.75	
The T. Eaton Co. D.R.	.50	516.47
Redemption of Lands.		234.23
Overpaid Accounts on Taxes, etc		187.61
		$79,894.60

DISBURSEMENTS

Municipal Commissioner		$ 2,995.68
Drainage Commissioner		4,372.58
Notes Paid Bank	$17,000.00	
Notes Paid Private	7,516.32	
Notes Paid Hon. Prov. Treasurer re Seed Grain	100.15	24,616.47
Officers Salaries		2,234.20
Reeve and Councillors Indemnities		1,223.30
Charities and Grants	76.50	
Hosp. Accounts Payable	5,007.50	5,084.00
Cost of Titles Real Estate acquired	128.72	
General Expenses	856.72	
Legal Expenses	181.15	1,166.59
Fuel		83.30
Grasshopper Campaign		793.01
Direct Relief		3,214.71
Drain Excavation	575.94	
Manning Canal	16.30	
South Lateral	146.60	
Youville Drain	92.92	831.76
Inter-Municipal Work.		
Hanover	4.25	
Ste. Anne	17.67	
Springfield	76.35	
Ritchot	15.96	[illegible]
Public Works—Wards		3,283.77
Lumber		138.94
Road Machinery		10.00
Well Boring		612.13
Interest accrues Payable—Private	2,978.78	
Interest and Bank Exchange	1,003.31	3,982.09
Office Equipment		11.50
Redemption of Lands		234.23
Overpaid Accounts on Taxes—Refunded		187.61
Printing, Postage, etc		403.29
Schools		9,591.45
Cash on Hand Office Oct. 31, 1933		10,527.93
Cash in Bank Gen. Account	4,151.95	
Cash in Bank, Seed Grain Acct.	.48	4,152.43
		$79,894.60

ASSETS

Cash on Hand—Office	$10,527.93	
Cash on Hand—Bank	4,182.43	$ 14,710.36
Hon. Provincial Treasurer		189.73
Inter-Municipal Accounts		2,464.95
Sundry Accounts re Ducat		35.00
Lumber on Hand		288.01
Taxes Receivable	66,222.93	
Tax Sale Certificates	11,368.62	
Agreements of Sale	5,345.15	
R-Estate acquired for Taxes	11,606.31	94,543.01
Road Machinery	22,397.98	
Municipal Hall	5,297.12	
Office Equipment	776.42	28,471.52
Investment in Trunk Highway		14,661.49
Hosp. Accounts Receivable		7,939.93
Seed Grain & Fodder Notes Receivable		1,349.18
		$164,353.20

LIABILITIES

Bills Payable Bank	$26,000.00	
Bills Payable Private	46,015.00	
Bills Payable Hon. P. Treas. re Seed Grain	1,427.52	$ 73,442.52
Municipal Commissioner	3,158.00	
Drainage Commissioner	4,372.58	7,530.58
School Districts		18,988.65
Deferred Profits on R-Estate		2,560.33
Reserve against Hosp. Accts		7,898.19
Reserve for Depreciation		13,442.42
Long Term Indebtedness Province of Manitoba re Dawson Road		14,661.49
Surplus Balance		26,129.02
		$164,353.20

LIABILITY TO SCHOOLS

Lorette Centre	$ 2,500.00
Lorette West	500.00
Lorette East	1,072.80
St. Cuthbert	670.00
Ile des Chênes	820.00
Elm Grove	1,220.00
Arondale	680.00
Rosewood	900.00
Gauthier	1,327.60
Dugas	1,050.00
Linden	800.00
Shakespeare	1,252.60
Willow Ridge	1,300.00
	$14,091.60

[illegible]	$ 230.00
Riel	50.00
Greenland	116.72
Barras	231.80
Caledonia	347.95
Heatherdale	569.02
Landmark	286.67
Monominto	921.53
Pinewood	786.04
Prairie Grove	142.09
Préfontaine	318.55
William	806.77
	14,091.60
	$18,988.65

Dated at Lorette, Manitoba, November the 15th, 1933.

RURAL MUNICIPALITY OF TACHE,

E.J.R. ARPIN,

Secretary-Treasurer.

AU SACRE-COEUR

La patinoire

Voilà une question discutée de tous les côtés: Au cours des discussions, les organisateurs ont eu à rencontrer toutes sortes d'idées; celles des pessimistes, il en pluvait, et celles des optimistes dont le nombre était restreint.... Et qui a triomphé?

Les lecteurs de notre colonne trouveront dans la patinoire une autre preuve du proverbe souvent cité et très rarement mis en pratique: "Quand on veut, on peut."

Eh bien! la question est tranchée. Quand on obtient quelque chose après une dure lutte, il est légitime d'être fier des résultats obtenus. Le comité chargé d'étudier la question de la patinoire mérite nos félicitations pour avoir fait comprendre aux jeunes de la paroisse que s'ils désiraient obtenir la patinoire, il fallait que non seulement un ou deux travaillent, mais que chacun et tous y mettent du sien. Nous aurons donc une patinoire cette année. C'est ainsi que, grâce au vent de bonne volonté et d'entente, le bateau qu'on s'était plu à bâtir, accosté sur un banc d'objections et de désintéressement, à dû céder à la vague montante, énergique et persistante de l'enthousiasme des jeunes.

Suit la liste des officiers: Président, Joseph Delorme; vice-présidente, Jeannette Blanchard; sec-trés., Thomas Roy; Conseillers, Hélène Leger et Denis Belair.

Une neuvaine

Mercredi soir commenceront à sept heures quarante-cinq les exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de l'immaculée-Conception. Soyons fidèles à suivre ces exercices et la Vierge Immaculée, en retour, saura ne pas nous oublier....

Requiescat in pace

M. Arthur Trudel, frère de Mme Thorleifson, de notre paroisse, est mort à l'âge de 47 ans. Son service de sépulture aura lieu à St-Laurent mardi. Nos sympathies à Mme Thorleifson.

Le bazar

Le grand tirage que tout le monde attendait avec impatience à eu lieu dimanche soir après la partie de cartes. Mme H. Bédard, Présidente du bazar, tirait les noms chanceux.

Les voici en détail:

$40.00 — M. François Grégoire, Lorette, No. 6068.

$20.00 — Mme A. Begoraro, Suite 3, Laurel Apts., Winnipeg. No. 5655.

$10.00 — Norbert Guertin, avenue Maryland, No. 1157.

$10.00 — Aristide Desorcy, Lorette, No 4303.

$5.00 Mlle Evangeline Léger, 42 rue Kate, No. 1024.

$5.00 — Hervé Lacroix, 1256, rue Dominion, No. 7010.

$5.00 — Jos Mousseau, Shea's Brewery, No. 5685.

$5.00 — Jos Mousseau, Shea's Brewery, No. 5477.

Au nom des paroissiens, le chroniqueur félicite les gagnants et remercie tous ceux et celles qui ont contribué au succès du grand tirage. Celui-ci a beaucoup aidé à grossir les recettes du bazar qui se sont élevées à plus de $750.00. Voici la liste complète des recettes du bazar; on devra toutefois y soustraire la somme de $150.00 pour les dépenses:

Restaurant, $101.95; Enfants de Marie, $56.99; Ouvrages de fantaisie, $132.93; Pêche, $36.29; Loto, $58.70; Epicerie, $181.26; Société St-Jean-Baptiste, (roue de fortune et comptoir de liqueurs) $128.18. Tombola, $190.50.

La Ste-Catherine

Un autre succès et cette fois-ci pour Mmes Geo. Laflèche et Louise Thibault. Tous ceux et celles qui se sont rendus au rendez-vous de dimanche soir sont partis enchantés de leur veillée. Ils furent témoins du grand tirage —vous pouvez vous imaginer le grand silence lorsque notre maître de cérémonie, le Dr P.-E. Laflèche, annoncait le nom des gagnants.... Ils eurent le plaisir d'entendre notre chorale exécuter deux jolis morceaux, et..... la tire de Ste-Catherine ne manquait pas. Le nombre des personnes présentes, l'entrain des joueurs de cartes, le programme musical, le goûter, enfin tout contribua à faire un vrai succès de cette soirée de famille. Un cordial merci aux deux dames organisatrices. Espérons que nous aurons désormais foule à chacune des autres parties de carte de la série qui commence.

Suit la liste des gagnants:

Whist: Mlles J. Blanchard et L. Potvin, 145 points; Mlle Potvin; M. E. Lalonde 159; Mlle J. Germain, 111; M.-H. Laflèche, 107.

Bridge: Mlle Hélène Provost, 1424; M. Hervé Sala, 1575, Mme P. Villeneuve, 198; M. Ernest Aubin, 366.

Prix d'entrée: M. Geo. Sénécal.

Ne pas oublier.... La partie de cartes de dimanche prochain. Deux prix de cinq dollars seront donnés, dont un pour le whist et l'autre pour le bridge, aux gagnants de la série qui vient de commencer. Décidons-nous dès maintenant à suivre la série.... un cinq piastres, c'est quelque chose de précieux de nos jours....

WINNIPEG

Webb est réélu pour un huitième terme

Le maire Webb a été réélu vendredi pour son huitième terme. Il a obtenu une majorité de 8,573 sur John Queen et de 3,878 sur ses deux adversaires réunis.

Les résultats sont: Webb, 29,814; Queen (travailliste), 21,141; Forkin (communiste), 4,695.

L'an dernier, la majorité de Webb n'avait été que de 771. Le maire était pour que la ville honore ses obligations financières, tandis que Queen préconisait la répudiation d'une partie des intérêts.

Les échevins élus sont: Quartier 1, Gunn, Andrews, Mme McWilliams. Quartier 2, Flye, Bardal, Stobart. Quartier 3, Barry, Blumberg, Penner.

Les commissaires d'école élus sont: Quartier 1, Thompson, Cuddy, Rosevear. Quartier 2, Mme Maclennan, Mme Queen-Hughes, Warriner. Quartier 3, McGrath, Bilecki, Mme Dyma.

Les gains des travaillistes leur donnent 9 membres sur 18 au Conseil de ville. A la Commission scolaire, ils ont la majorité par 8 contre 7.

Le nouveau conseil renferme un communiste, Penner, et une femme, Mme McWilliams.

Concert de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg

Dimanche dernier, à l'Auditorium, l'Orchestre Symphonique de Winnipeg a donné son premier concert de la saison. M. Bernard Naylor dirigeait l'orchestre. L'éloge de M. Naylor n'est plus à faire. L'on pourrait peut-être discuter son programme, qui, à mon sens, était un peu lourd, mais l'exécution a été généralement bonne. L'orchestre a débuté par l'ouverture d'"Obéron", de Weber. L'on se souvient que l'orchestre nous a donné cette oeuvre l'an dernier. Le morceau de résistance a été la "Symphonie no 4", de Schumann. L'orchestre a joué ce morceau avec toutes les nuances voulues. Cette symphonie est difficile à comprendre, mais même les profanes pouvaient, grâce à une interprétation intelligente, en saisir tous les développements. Les cuivres semblaient un peu trop forts à certains moments. On pouvait faire la même remarque ailleurs, dans Purcell, par exemple. De toute façon, la Symphonie fut un régal et la magie musicale opérait à notre insu. La pièce suivante fut peut-être goûtée davantage: le "Noeud Gordien", de Purcell, arrangement de Holst. Il y eut de beaux moments, surtout lorsque les cordes eurent la chance de jouer seules ou à peu près. L'aria, la gigue, le menuet, tout fut bien exécuté.

M. Colin Ashdown chanta un extrait d'Otello, de Verdi, le "Credo". M. Ashdown possède une belle voix, de puissance moyenne. Il sait tirer partie de son organe. La finale fut particulièrement réussie.

Le concert se termina par deux dances hongroises, de Brahms, toutes deux délicieuses. Le public sembla les goûter énormément, peut-être parce qu'elles étaient mieux connues. Elles furent données avec beaucoup de force et de souplesse.

La grande salle était à demi remplie. L'Orchestre Symphonique de Winnipeg mérite beaucoup mieux. Notre population, qui a l'âme musicale, y gagnerait à entendre pareils concerts, véritable nourriture pour l'esprit. L'Orchestre donnera un autre concert le 17 décembre.

"Blanchette"

C'est demain soir, le 30 novembre, que les artistes du CERCLE MOLIERE joueront la célèbre et émouvante comédie de Brieux.

Nous pouvons assurer à nos habitués une représentation soignée, telle que le MOLIERE a l'habitude d'en offrir.

Comme interprètes, tout ce qu'il y a de plus prometteur: Suzanne Hubicki, dans le rôle-titre, Mme Houde, Arthur Boutal, Jean Delavignette, Georgeline Bélanger, et d'autres, tous connus pour leur longue expérience de la scène.

Les décors et les costumes, réalisés en stricte conformité avec l'esprit de la pièce, constituent une attraction en eux-mêmes; ils ajoutent un charme et une saveur particulière à l'intrigue qui est d'une lumineuse actualité.

Sur le mérite de l'oeuvre, nous en avons dit suffisamment la semaine dernière. Répétons toutefois que c'est une des plus noblement conçues, des plus réalistes et des plus dramatiques qui se soient jamais données dans notre milieu. Par l'ingénuité et la simplicité de certains tableaux, par l'émotion profonde qui s'en dégage, elle n'est pas loin d'égaler cette "Arlésienne" de Daudet que nous vous offrions il y a quelques années, et qui eut un si franc succès.

Vrai, vous serez empoignés dès la première scène et vous serez conquis par ce spectacle qui vous fera alternativement passer du rire aux larmes. BLANCHETTE est celle des pièces de Brieux qui est la plus jouée et elle est du répertoire de la Comédie française.

En encourageant le Cercle Molière, vous soutenez l'une des plus belles manifestations de l'esprit français dans notre région.

Les billest seront en vente jusqu'à 6 heures du soir, jeudi à la **Librairie Kéroack Limitée**, 242, rue Main, Winnipeg, aux prix de 25c, 35c, 50c, 75c et $1.00 ainsi qu'à la **Liberté**, St-Boniface. Après 6 heures, vous pourrez vous les procurer au guichet du DOMINION, ave Portage est.

Exposition des Arts Domestiques

Le "Canadian Handicraft Guild", succursale du Manitoba, a tenu son exposition dans l'Assembly Hall d'Eaton, mardi et mercredi dernier.

Des produits d'arts domestiques des divers pays de l'Europe voisinaient avec ceux du Canada et le tout présentait un coup d'oeil très artistique. Du matin au soir, la salle fut remplie, ce qui montre que l'attention publique s'éveille de plus en plus à l'existence d'arts du terroir.

La section française était tout particulièrement attrayante. Nous y avons remarqué des travaux d'un incontestable mérite, entre autres: un tapis crocheté vert où se reconnaissaient la patience et le tour de main de la femme habile. Ce travail—dessin et crochet—a été fait par une religieuse du Bon-Pasteur. Le nombreux spécimens de fine dentelle, parmi lesquels de jolis mouchoirs bordés de dentelle au fuseau; une plaque murale en cuivre repoussé, un berceau de poupée garni en soie et point d'esprit; 27 verges de belle catalogne canadienne qui a fait s'extasier nos compatriotes anglais, et les trois prix gagnés récemment à l'exposition du 'Canadian Handicraft Guild' de Montréal, par des membres de la section française de Winnipeg: petit point, Mme D. Bryson; filét brodé, Mme de la Giclais; dentelle au fuseau, Mme J. Soulier.

Et venons-en à la grande attraction: un rouet très compact—on dirait presque un meuble de luxe—joli, minuscule, fabriqué d'après le modèle de la Savoie, d'un mouvement léger et velouté. Ce rouet avait l'air tout coquet comparé au rouet islandais assez peu élégant qui lui tenait compagnie. Il a fait l'admiration du public qui ne se lassait pas de le voir travailler.

Au comptoir de la cuisine domestique, le Canada français figurait avec honneur: vraies croquignoles de jadis, pâté de gibier français, tourtières minuscules, sucre à la crème au sirop d'érable authentique, etc.

Cette exposition a remporté un succès que tout justifie. Souhaitons qu'elle contribue à donner un essor de plus en plus grand à la petite industrie du terroir et que toute la population rurale féminine se rallie à ce beau mouvement national.

Etaient en charge de la section française: Mesdames P.-A. Talbot et A.-E. Love, aidées de Mmes S. Carroll, L. Benoit, Léon Bénard, J.-P. Tremblay, C.-M. Boswell et H. Cottingham.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher No 2450

Séances intéressantes et beaucoup d'activités au Conseil Provencher depuis un mois.

Ce fut d'abord une conférence sur l'Air Liquide par M. Léo Millette, cérémoniaire du Conseil et surintendant de l'usine "Canadian Liquid Air Co." à Winnipeg. M. Millette donna une belle leçon de chimie en décrivant les différentes opérations nécessaires à la liquéfaction de l'air. Cette découverte de l'air liquide, au début de ce siècle, a ouvert la voie d'une industrie nouvelle: celle de la soudure autogène du fer et de l'acier. C'est à Georges Claude, grand savant français, que revient le mérite de cette découverte. Aujourd'hui, il existe des usines Claude pour la fabrication de l'air liquide dans tous les pays du monde. M. Millette termina sa conférence par une leçon pratique. Avec l'aide de ce liquide merveilleux, il servit à l'assistance un beau bifteck rôti sur la glace, des oeufs frits sur glace, et comme dessert, des raisins et poires glacés.

* * *

Le Dr Paul Laflèche, député de district, visita le Conseil en sa qualité officielle, à sa dernière assemblée. Dans une allocution bien sentie, notre député de district fit part au Conseil des derniers mandements du Conseil Suprême.

* * *

Au jour de l'Armistice, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, fut célébrée par notre chapelain, le R.P. W. Vézina, O.M.I., une messe de Requiem pour le repos des âmes de nos membres défunts.

La Chorale du Sacré-Coeur, sous la direction de Mme Georges Laflèche, souleva l'admiration de tous par son beau chant.

* * *

Les Chevaliers se sont rendus en grand nombre au banquet d'ouverture du bazar annuel de la paroisse du Sacré-Coeur, le 15 novembre. Ce banquet, donné sous les auspices du Conseil Provencher, fut un grand succès. Des discours furent prononcés par le R.P. Vézina, O.M.I., chapelain, et M. l'Avocat J. Thomas Beaubien, C.R., Grand Chevalier

Le Dr J.J. Trudel, Député d'Etat, est revenu d'une visite officielle aux Conseils de Le Pas et de Flin Flon. Il y a au-delà de deux cents membres dans ces Conseils du nord de la Province, et de nombreuses activités sont à leur crédit.

* * *

M. William A. Wells, agent spécial de l'Ordre, visitera le Conseil Provencher le 7 décembre.

Edmonton — La production du blé dans l'Ouest canadien et les moyens de la réduire et de la contrôler seront discutés lors d'une conférence interprovinciale qui aura lieu à Calgary le 29 novembre prochain.